



votre service public local

La lecture et les tout-petits ▶ P.7

en débat

Le soutien à la fonction parentale ▶ P.26

en actions

Tous au jardin ! ▶ P.16



découvertes

Exposition *Regard sur une collection* ▶ P.28

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 153 - avril 2014

Élections municipales

**Stéphanie
Daumin,
élue maire**

page 15



Maison du Conte : Appel à contribution

La Maison du Conte lance un appel aux Chevillais : elle a besoin de branchages, de draps blancs et de bénévoles.

En fait, elle s'est lancée dans un projet inédit avec un collectif de huit conteurs, mené par Abbi Patrix, dont le principe est de raconter dans le jardin. Ce projet aboutira à deux temps publics, les 27 et 28 juin. Le jardin de la Maison du Conte sera donc transformé pour l'occasion par le plasticien-paysagiste Gilles Bruni. Dans cette perspective, branches et branchages d'élagage d'arbres et d'arbustes de jardin sont les bienvenus. Attention, la Maison du Conte ne « recrute » que les plantes et végétaux qui perdent leurs feuilles en hiver (donc, persistants s'abstenir). Un appel au don de draps blancs, de préférence de deux places et ayant déjà servi, est également lancé. Par ailleurs, les bonnes volontés souhaitant s'impliquer dans ce projet artistique sont

également les bienvenues ; Gilles Bruni cherche des personnes pour l'accompagner dans ses réalisations. Installation d'étendoir, habillage de la barrière, constructions de branchages, menus travaux de couture, construction de tabouret, ... venez participer à la métamorphose du jardin le temps d'une expérience artistique. ●

- **Calendrier de travail : pour participer quelques heures ou des demi-journées, les Chevillais sont attendus du lundi 28 au mercredi 30 avril, du lundi 26 au mercredi 28 mai, du jeudi 19 au jeudi 26 juin à la Maison du Conte.**
- **Pour vous impliquer dans le projet, mettre à disposition des matériaux ou simplement vous renseigner, contactez Claire Rassinoux, chargée de projet à la Maison du Conte. Tél. 01 49 08 50 85. Mail : claire.rassinoux@lamaisonduconte.com.**

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel
d'informations municipales
N°153

Directeur de la publication :
Stéphanie Daumin.

Directrice de la
communication :
Patricia Durand.

Rédactrice en chef :
Géraldine Kornblum.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias
Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier,

Florence Bédouet,

Marc Ellenberger,

Antoine Ginekis,

Léa Goutmann-Becker,

William Le Bellec

Mira, Michaël Narradon,

Philippe Stisi.

Secrétariat : Coline Petit

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la

Communication de la ville

de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général

de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

E-mail :

[communication@ville-](mailto:communication@ville-chevilly-larue.fr)

[chevilly-larue.fr](mailto:communication@ville-chevilly-larue.fr)

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général

de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

6-7 Votre service public local

- La lecture et les tout-petits : grandir au fil des pages

8-9 Près de chez vous

- Collège Liberté : les échanges forment la jeunesse
- Collège Jean Moulin : à la découverte du mémorial de Caen
- Les tout-petits à la fête !
- Quartier La Guinet : couverture d'un terrain de boule

10-13 En actions

- Développement durable : tous au jardin !
- Le centre de loisirs en passe d'être achevé

- La ferme du Saut du Loup reconnue centre social

- Les espaces publics du Clos Saint-Michel
- La journée des droits des femmes
- Fructueux échanges autour du projet culturel

15-22 Enjeux

- Élection de Stéphanie Daumin maire de la ville et installation du nouveau Conseil municipal

24-25 Acteur

- David Betka, en haut de l'affiche avec Gino Mukendi

26-27 En débat

- Être parent, un exercice difficile !

28-31 Découvertes

Culture

- Inde, deux, trois ... soleil !
- Arts plastiques : premier *Regard sur une collection Livres et vous*
- Les séries débarquent à la médiathèque !

Mémoire

- La convention de Chevilly du 4 avril 1814 (1^{ère} partie)

32-33 Sports

- Basket : les jeunes s'éclatent !
- Gymnastique rythmique : une première très réussie !
- Tennis : le Tournoi Open a fait le plein

34-35 Vie pratique





Je signe pour la dernière fois l'éditorial du magazine municipal en tant que Maire. À cette occasion, je veux remercier une nouvelle fois tous ceux d'entre vous qui m'ont soutenu dans l'épreuve ces derniers mois et tous ceux qui continuent à me manifester leur fraternelle attention. Chacun sait que le moral, l'optimisme sont des ingrédients

indispensables à la guérison des maladies graves ; grâce à vous, je dispose de cette ressource bien au-delà de ce qui m'est nécessaire pour lutter.

Merci également aux électrices et aux électeurs qui, en votant majoritairement pour la liste « *Chevilly-Larue, la ville qui avance* », ont permis à Stéphanie Daumin et à toute son équipe d'engager cette mandature avec une légitimité incontestable et avec un soutien de la population dont devront en particulier tenir compte tous les interlocuteurs de la commune.

Ce faisant, le vote rassemblé qui s'est exprimé constitue également une approbation du très riche bilan que la majorité sortante vous a présenté à l'occasion de cette consultation. Je remercie très sincèrement tous ceux qui ont contribué à sa réalisation : l'équipe municipale que j'ai eu l'honneur d'animer, l'ensemble du personnel communal qui s'est efforcé de produire chaque jour un service public de qualité, le Conseil général et son président Christian Favier qui nous ont accompagnés dans les projets majeurs (routes, tramway, collèges, lutte contre les inondations), le Conseil régional et son président Jean-Paul Huchon dont nous avons su nous faire écouter, les services de l'État qui ont toujours vu dans notre commune un acteur dynamique du développement local, les bailleurs sociaux et en particulier Valophis Habitat avec qui nous avons ouvert des chantiers très attendus par les habitants concernés, la RATP qui est devenue un partenaire efficace des collectivités locales, SADEV94 et l'EPA-ORSA nos partenaires compétents en matière d'aménagement.

À ce professionnalisme que nous avons mobilisé au bénéfice de notre commune s'ajoute un ingrédient

indispensable à une vie démocratique riche et à une action municipale pertinente : vous, les Chevillais avec qui j'ai tissé des liens amicaux, respectueux, de confiance réciproque ; vos associations qui offrent un panel formidable d'activités et d'actions utiles ; vos comités de quartier qui mériteront sans doute une attention renforcée ; vos conseils d'école qui ont été d'un apport précieux pour moderniser l'environnement scolaire de nos enfants ; les comités consultatifs qui ont permis à nombre d'entre vous de participer à la modernisation de certaines politiques locales. Merci d'avoir été ces interlocuteurs sans lesquels il est impossible de faire progresser la société.

Merci enfin de m'avoir permis d'exercer les fonctions de Maire, prolongement d'une longue vie militante commencée avec le formidable espoir de l'année 1968, et que je vais maintenant poursuivre avec mon mandat de Conseiller général et de conseiller municipal toujours à votre service, mais aussi en

participant davantage dans le champ politique général à tout ce qui peut favoriser un large rassemblement populaire pour changer notre société,

qui en a bien besoin, pour reconstruire une vraie gauche du progrès social, humain et écologique, pour combattre la nocivité des forces de l'argent et ouvrir de nouvelles voies au bonheur en France et en Europe.

Grâce à vous, j'ai vécu les 11 années les plus passionnantes de ma vie. Je voudrais que cette belle expérience que nous avons partagée ensemble donne à d'autres, et surtout aux jeunes, l'envie de s'engager en politique pour bousculer l'ordre des choses et se réapproprier leurs prérogatives de citoyens, pratiquant ainsi la politique comme un noble art aux fins humaines, dont celle de la justice. L'espoir est là, comme le feu qui sommeille sous la cendre des mauvais jours. Il suffit de souffler. ●

Avec mon sincère dévouement,
Christian Hervy,
Conseiller général délégué

Merci



Les petits à la découverte de l'eau

Le mardi 18 mars, c'est sous un ciel bleu radieux que la classe des moyens de Delphine Justin de l'école maternelle Pasteur est partie à la découverte de l'eau dans le cadre du programme d'activités « classe d'eau ». Cette exploration dans le quartier Bretagne, conduite par Marc Ellenberger, archiviste municipal, a permis aux enfants de découvrir les divers usages de l'eau. Des récupérateurs d'eau de pluie du potager de la ferme du Saut du Loup jusqu'aux anciennes fontaines et pompes à eau disséminées à travers la ville, en passant par le bassin de rétention d'eau de la promenade Maurice Chevalier, l'eau n'a assurément désormais plus aucun secret pour eux !



9 000€ pour la recherche contre la mucoviscidose

Nombreux sont les Chevillais à avoir participé à la choucroute party organisée par l'association Stop à la mucoviscidose le 7 mars dernier à la salle Jacqueline Auriol. En plus de s'être régalés, ils ont assurément participé à une bonne cause : cette soirée a rapporté 1 200€ qui seront reversés à la recherche. Lors de cette soirée conviviale, l'association a justement remis un chèque de 9 000€ à Pascale Fanen, chercheuse au laboratoire Inserm de l'hôpital Henri Mondor, dont les travaux de recherche sont principalement axés sur la mucoviscidose.



Remise des cartes électorales

Le 6 mars dernier au service municipal de la Jeunesse, 53 Chevillais âgés de 18 ans ont reçu leur carte d'électeur des mains de Stéphanie Daumin et d'Émilie Petit, alors respectivement maire-adjointe et conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, à l'occasion d'une cérémonie de la citoyenneté donnée en leur honneur. Si le moment était solennel et initiatique, il n'en a pas moins été convivial : le groupe pop-rock Dylo a animé l'assistance !



La country s'invite à Larue

Cela va sans dire, il est une spécialité incontournable à Chevilly-Larue : la danse country. C'est donc dans une ambiance joyeuse et conviviale que de nombreux Chevillais ont assisté à une démonstration de cette danse du Far West, organisée par le comité de quartier Larue et l'Académie chevillaise de danse country, le 15 mars dernier. Après en avoir pris plein les yeux, chacun est ensuite passé à la pratique en participant à une séance d'initiation qui a remporté un franc succès.



Les aînés à la fête !

Le 1^{er} mars dernier, l'ambiance était à la fête à l'espace Rungis, à l'occasion du traditionnel banquet des aînés qui a, comme à l'accoutumée, ravi les 830 retraités présents ce soir-là. La fête a commencé par faire s'éveiller les papilles : gambas laquées aux épices asiatiques, dariole de moelleux de veau, champignons en verdurette et reflets de fruits rouges ont immédiatement animé la soirée ! Ce riche festin n'aura pas empêché les convives d'investir vigoureusement la piste de danse, animée par l'orchestre R'Fox, et de se déhancher sur les rythmes du madison, de la biguine ou du disco.



Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie

Le 19 mars s'est tenue la commémoration de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, à l'appel du Conseil municipal et du Comité d'entente des anciens combattants (CEAC). La cérémonie s'est ouverte par un dépôt de gerbe au rond-point du 19 mars. Elle s'est ensuite poursuivie au monument aux morts. À cette occasion Christian Hervy, alors Maire, a rappelé que cette commémoration est un devoir de mémoire, et que « *la défense des droits inaliénables des peuples, tels que le droit à l'autodétermination, constitue un facteur de paix avec lequel l'histoire nous a appris, au prix fort, qu'il ne faut pas transiger, et dont la jeune génération doit se souvenir* ».



Sensibilisation au tri sélectif

Depuis le 5 mars les ambassadeurs du tri du secteur Déchets urbains sont sur tous les fronts. Que ce soit à la médiathèque, à la mairie, dans des écoles élémentaires ou maternelles (notre photo), au foyer des anciens, à la Maison des arts plastiques, au relais-mairie Centre, à la piscine ou au parc des sports, Isabelle Riglet et Julien Dubois-Ruis mènent une campagne de sensibilisation au tri sélectif des déchets. Quiz et travaux pratiques permettent à chacun de se repérer entre les différents bacs de collecte et à mieux comprendre les enjeux que constitue le tri sélectif. Le tout en s'amusant, évidemment ! Un prochain rendez-vous est prévu le 3 mai à la ferme du Saut du Loup.

Jeudi 24 avril à 19h Réception des nouveaux Chevillais

Les nouveaux Chevillais seront prochainement invités par les élus et les représentants des différents services municipaux de la commune à la réception annuelle donnée en leur honneur. Ce temps d'échanges privilégiés leur permettra de s'informer sur les différents dispositifs et structures mises à leur disposition à Chevilly-Larue.

- Salle Simone de Beauvoir
Voie de Rungis

Dimanche 27 avril à 11h Journée nationale de la déportation

La Municipalité, le Comité d'entente des anciens combattants et la communauté Israélite invitent les Chevillais à commémorer la journée nationale du souvenir des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale.

- Monument aux morts
Place de l'Église

Jeudi 8 mai à 11h Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

Le Conseil municipal et le Comité d'entente des anciens combattants invitent les Chevillais à commémorer le 69^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale sur le continent européen le jeudi 8 mai à 11h au monument aux morts.

- Monument aux morts
Place de l'Église





La lecture et les tout-petits

Grandir au fil des pages

La lecture aux tout-petits n'est pas une chose nouvelle à Chevilly-Larue. Mais depuis la signature du contrat territoire lecture, en 2012, la pratique a pris de l'ampleur. Zoom sur une activité qui occupe les tout-petits des structures petite enfance grâce à Catherine Johnston, coordinatrice-médiatrice, et Nathalie Peine, bibliothécaire responsable petite enfance.

À Chevilly-Larue, l'histoire de la lecture ne vient pas de commencer. Le livre et la lecture sont une priorité pour l'éveil des enfants ; depuis longtemps la médiathèque se déplace avec ses malles de livres dans les structures petite enfance, et certains rendez-vous dans ses murs ne datent pas non plus d'hier, tel le temps des histoires tous les mercredis. Mais c'est une page fondamentale

qui s'est tournée lorsqu'en 2012 la commune a signé un contrat territoire lecture avec le ministère de la Culture ; en ouvrant ce nouveau chapitre de son plan de développement de la lecture, la commune s'est dotée d'un formidable outil de lutte contre les inégalités territoriales d'accès au livre et à la culture propre à développer le travail en réseau entre les partenaires culturels et socio-éducatifs de la ville (médiathèque, structures petite enfance, Maison pour tous, Maison du Conte, etc). Alors, des échanges se sont noués. Et des questions se sont posées : et si la lecture, pratique fondamentale à l'éducation des enfants et à la construction de leur personnalité, était à développer davantage du côté des tout-petits y compris les bébés ?

Des « racontées » dans les crèches et les écoles

De la lecture au conte il n'y a qu'un pas ; l'une et l'autre ont un point commun, le récit. L'une et l'autre font jouer les mots aux oreilles. Et l'une et l'autre intéressent autant les tout-petits et les entraînent sur les chemins du verbe, de la phrase, de la langue. Depuis 2003, la Maison du Conte organise des « racontées » dans les crèches et maternelles de la ville. Tout a commencé par la création d'un atelier lancé par la Maison du Conte et le service Petite enfance dont l'objectif était double : former les professionnelles de la petite enfance à l'art du conte et irriguer alors la ville d'histoires. Et depuis onze ans cet atelier se retrouve une fois par mois. Une demi-journée est consacrée au travail en commun du rythme, de la voix, de la matière narrative, sous la conduite des conteuses Praline Gay-Para et Florence Desnoueaux. L'autre moitié de la journée, les professionnelles de la petite enfance racontent des histoires aux 0-3 ans dans les crèches et maternelles. Mais les apprenties d'hier sont devenues à leur tour des conteuses aguerries et autonomes. Alors la Maison du Conte et le service Petite enfance ont ouvert cette année un deuxième atelier. Quatorze professionnelles de la petite enfance, dont cinq de Chevilly-Larue, s'y sont déjà inscrites. Depuis octobre, les conteuses en herbe de ces ateliers sont déjà intervenues auprès de 410 enfants.

Une coordinatrice-médiatrice de la lecture

Des choses ont évolué avec l'arrivée du contrat territoire lecture. D'abord, grâce à cette signature, la commune a créé un poste de coordinatrice-médiatrice de la lecture. C'est Catherine Johnston, précédemment enseignante à la maternelle Salvador Allende, qui occupe cette fonction. Ses interventions sont orientées vers le quartier Sorbiers-Saussaie. Sa mission : lire aux enfants, le plus souvent sous le regard des familles, pour qu'implicitement celles-ci en observent les bienfaits et s'approprient ensuite la démarche. Alors elle vient dans toutes



Le livre,
la lecture,
le conte
contribuent
à l'éveil des
tout-petits

les classes des écoles maternelles Paul Bert et Salvador Allende qui accueillent des petits de 3 ans. À la sortie de ces écoles, à 16h, il n'est pas rare de la voir avec ses livres, offrant ses lectures à qui veut les entendre. Au multi-accueil Les petites colombes et à la PMI, à la halte-jeux comme aux consultations, elle lit aussi aux tout-petits (de moins de 3 ans). À l'épicerie solidaire Sol'Épi, elle fait des animations lecture et des interventions à l'atelier culinaire. Et c'est à la médiathèque qu'elle œuvre auprès des enfants de la Maison pour tous qui viennent là dans le cadre de l'aide à la scolarité. « *Partout où j'interviens, il y a beaucoup de familles qui sont éloignées de la lecture, qui n'empruntent pas de livres à la médiathèque par crainte que leurs enfants les abîment. Nous faisons tomber ces peurs ; on préfère que le livre vive dans les maisons plutôt qu'il nous revienne indemne parce qu'il est resté dans un placard. Je leur montre combien la lecture est importante pour leur enfant. Ce dernier a juste besoin de l'accompagnement de l'adulte* ».

La lecture, l'affaire de tous

Catherine Johnston travaille en binôme avec Nathalie Peine. Si cette dernière officie plutôt au sein de la médiathèque pour ce qui concerne son rôle de lectrice, elle s'attèle surtout à mettre en place, organiser, avec le service Petite enfance, de la formation auprès des professionnelles de ce secteur. À raison de 2h par séance, à l'heure où les tout-petits sont endormis, les uns et les autres échangent autour des livres et Nathalie Peine leur fait découvrir des albums jeunesse. « *Depuis trois ans la médiathèque propose aussi des formations aux assistantes maternelles ; c'est important pour elles, qui sont toujours seules avec les enfants* ». Mais ce qui a évolué avec le contrat territoire lecture, c'est le développement de l'observatoire de la lecture créé par la médiathèque. Et l'idée que la lecture, c'est l'affaire de tous. Co-animé par Nathalie Peine, Catherine Johnston et une lectrice du Conseil général, Isabelle Sauer, celui-ci invite une fois par trimestre des représentants de toutes les structures accueillant des enfants

de 0 à 6 ans à échanger autour de la lecture. « *C'est un outil très précieux qui réunit des partenaires qui d'ordinaire ne se côtoient pas et qui n'ont pour seuls points communs que l'enfant et la lecture* ». Tout cela existe parce que tous les partenaires, les assistantes maternelles, les animateurs des centres de loisirs, les enseignants, etc, ont une implication très forte dans le développement de la lecture. Alors les échanges sont riches et les idées avancent.

Découvrir le plaisir

Et les façons de faire la lecture évoluent. Selon la démarche prônée par l'association ACCES (Association culturelle contre les exclusions et les ségrégations), « *aujourd'hui, on lit un livre à l'enfant de manière individuelle* », explique encore Nathalie Peine. « *C'est lui qui choisit son livre et sa lectrice (ou lecteur). Dans la lecture collective, l'enfant « subit » ; en individuel, il peut interrompre le récit, sauter des pages, vouloir l'entendre à nouveau, etc* ». Il devient acteur de cette lecture. Et le groupe autour de lui en profite. « *On a du mal à croire cela possible, mais dès tout petit les enfants comprennent très vite qu'il leur suffit de faire la queue pour avoir une histoire rien que pour eux* ». Et Catherine Johnston d'ajouter : « *pendant un instant, ils sont le centre du monde. Quelque chose de profond se joue en eux !* ». Les adultes aussi y trouvent leur compte ; les appréhensions que certains pouvaient avoir à lire à haute voix à un groupe s'effacent. Mais il reste quelques barrières à faire tomber. « *Certains pensent encore que ce n'est pas la peine de lire à des bébés !* » Et pourtant ... Implicitement, cela les familiarise avec la richesse de la langue du récit. Qu'à cela ne tienne, pour que le livre et la lecture continuent de se propager dans la ville, dans les structures, dans les foyers, Catherine Johnston ne manque pas d'idées : organiser un dépôt de livres dans le cabinet médical des Sorbiers-Saussaie, une campagne pour promouvoir la lecture, ... à suivre ! ●

Géraldine Kornblum

Collège Liberté

Parce que les échanges forment la jeunesse ...

Du 13 au 18 mars, dix huit collégiens de la ville espagnole de Martorell ont été accueillis à Chevilly-Larue par leurs homologues du collège Liberté. Au programme : échanges linguistiques et culturels, rires et émotions ...



Le 14 mars, l'ambiance était à la fête pour dix huit élèves de classes de 3^e du collège Liberté et leurs correspondants espagnols, collégiens des établissements La Mercé, Joan

Oró et Pompeu Fabra de la ville de Martorell (avec laquelle Chevilly-Larue est jumelée). C'est autour d'un buffet convivial, en présence de nombreux élus dont Stéphanie Daumin, alors maire-adjointe (aujourd'hui maire), et Élisabeth Lazon, alors maire-adjointe déléguée à la Culture, qu'ils ont célébré leurs retrouvailles avant de profiter de la boum pour envahir la piste de danse (notre photo) ! En effet, fin janvier, les jeunes Chevillais étaient allés passer une semaine à Martorell, dans le cadre d'un échange linguistique. Ce séjour leur avait permis d'améliorer leur espagnol, de découvrir Barcelone, mais également de nouer de forts liens avec leurs correspondants. C'est donc avec beaucoup de joie qu'ils ont reçu à leur tour leurs homologues dans leurs familles, afin de leur faire découvrir le musée du Louvre, la tour Eiffel ou le château de Versailles ... Une semaine riche en échanges, placée sous le signe de l'amitié, qui se sera soldée par des aurevoirs chargés en émotion. ●

Collège Jean Moulin

À la découverte du mémorial de Caen

Le 25 mars dernier, deux classes de 3^e du collège Jean Moulin se sont rendues au Mémorial de Caen et sur les plages du débarquement.

C'est sous un beau soleil que les collégiens de Jean Moulin sont allés à la rencontre de l'Histoire, celle du débarquement des troupes alliées le 6 juin 1944, accompagnés

d'anciens combattants de Chevilly-Larue tels que Jacques Verrier, président de l'Arac (Association républicaine des anciens combattants), et Pierre Lioust, président du Comité d'entente des anciens combattants. Après avoir visité la partie du mémorial de Caen consacrée à cet épisode historique, ils se sont rendus au cimetière américain de Colleville-sur-Mer. Un moment fort en émotion puisque chacun d'entre eux aura déposé une rose sur la sépulture d'un soldat, avec le concours de l'association Les fleurs de la mémoire, qui fleurit régulièrement les tombes des soldats américains tombés au combat. Enfin, la journée s'est achevée à proximité de la célèbre plage d'Omaha Beach et du port artificiel d'Arromanches-les-Bains, créé spécialement en prévision du débarquement. Une riche expérience qui leur a permis d'appréhender les cours dispensés en classe de manière plus concrète mais également d'entretenir la mémoire de cet événement marquant de la seconde guerre mondiale. ●



Crèches et Ram

Les tout-petits à la fête !

Durant tout le mois de mars, d'étranges petits personnages ont envahi les crèches de la ville. Mais qui sont donc ces modèles réduits de cowboys, coccinelles, princesses, fées, citrouilles et Spiderman qui se sont invités chez les tout-petits et paraissent s'amuser follement ? Un indice : la période de février-mars se prête bien volontiers à l'utilisation de déguisements ... Et oui, le carnaval a été dignement fêté, le 6 mars à la crèche Gaston Variot, le 7 mars au Relais d'assistantes maternelles, le 11 mars aux Petites Colombes (notre photo) et le 1^{er} avril à la Maison bleue. C'est maquillés et costumés que les joyeux tout-petits chevillais se sont dandinés aux rythmes du violon, dispensés par une professeure de musique du conservatoire municipal. Quelles belles journées ! ●



Quartier La Guinet

Couverture d'un terrain de boule

La pétanque c'est sympathique, mais quand il pleut, pratiquer ce sport relève du parcours du combattant ! C'est pour cette raison que la commune procède en ce moment à la couverture d'un des terrains de boule situé au 11, rue du Lieutenant Alain Le Coz, dont l'accès s'effectue par le parking du restaurant Tablapizza. Ce terrain, qui jouxte la centrale de géothermie et la salle de sport Léo Lagrange, et est fréquenté par les membres de l'association La boule chevillaise, connaît ainsi des travaux durant le mois de mars et avril. 96 m² carrés vont être couverts grâce à l'implantation de six poteaux et d'une large bâche, nécessitant la création de gouttières et de regards d'évacuation. À n'en pas douter, plus rien n'arrêtera les boulistes, pas même le mauvais temps ! ●



Déclaration d'intention de commencement de travaux : quelle est la règle ?

Avec le retour du beau temps, il est particulièrement tentant de s'atteler à l'embellissement de son jardin en effectuant un certain nombre de travaux d'extérieur. Attention cependant : l'installation d'un tout-à-l'égout, la réfection d'une clôture lourde, la création d'une descente de garage ou d'une tranchée etc, sont autant d'opérations qui nécessitent potentiellement d'établir une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT). En effet, avant d'effectuer des travaux à proximité d'un ou plusieurs réseaux ou de canalisations, il peut être nécessaire d'adresser une déclaration préalable aux exploitants concernés, de

manière à éviter tout incident de chantier. Préalablement à toute DICT il est donc obligatoire de consulter le télé-service de recensement des réseaux, un prestataire de service ou le service Urbanisme de la commune afin de connaître la liste des opérateurs de réseaux concernés par l'emprise des travaux. Cette consultation permettra de savoir s'il est nécessaire d'établir une DICT et, si c'est le cas, d'obtenir la liste des exploitants des réseaux concernés par l'emprise du projet. ●

● Renseignements auprès du service Urbanisme de la ville 01 45 60 19 65



Développement durable

Tous au jardin !

Le printemps est là ! Quel meilleur moment pour enfilez ses gants, saisir sa pelle et se mettre au jardinage ?

L'année passée, la commune, dans le cadre de son Agenda 21 (programme d'actions local en faveur du développement durable), avait organisé une série d'ateliers de réflexion autour de la pratique du jardinage et du fleurissement de la ville. De ces échanges avaient émergé des propositions d'actions collectives pour embellir la ville et favoriser les bonnes pratiques environnementales. C'est assurément le moment de les (re)mettre en pratique, que ce soit sur son balcon, dans son jardin, ou dans les jardins familiaux mis à disposition par la commune. Tout d'abord, il convient de limiter l'usage de produits phytosanitaires pour lutter contre les parasites ou les mauvaises herbes. En effet, il existe une multitude de solutions alternatives bien plus respectueuses de l'environnement (lire l'encadré *Trucs et astuces* ci-contre). Si l'envie vous prend de planter de nouvelles fleurs, il est conseillé d'utiliser des plantes vivaces (anémone, hémérocalle, gaura, iris, penstemon, ...) : ces dernières peuvent vivre plusieurs années et résistent à l'hiver. Pas besoin donc de les replanter l'année suivante et, avec un peu de chance, elles se développeront suffisamment pour que vous puissiez même donner de jeunes

•••••
pousses à vos voisins ! Et parce que le partage en la matière est particulièrement bienvenu, les amateurs de belles plantes sont d'ailleurs invités le 3 mai par la ferme du Saut du Loup à venir échanger plantes et semis entre amateurs du genre. En dernier lieu, lorsque vous aurez fini votre journée de jardinage, n'oubliez pas de rapporter vos déchets verts (produits de tonte de gazon, feuilles, fleurs fanées, branches, souches et troncs d'arbres, ...) à la déchèterie de Chevilly-Larue. La commune met également à disposition des Chevillais des composteurs et lombricomposteurs contre une éco-participation pour permettre à chacun de recycler ses déchets verts en compost. ●

Géraldine Kornblum

- Pour obtenir un composteur ou un lombricomposteur, contactez les ambassadeurs du tri au secteur Déchets urbains (01 45 60 19 89 ou 01 45 60 19 86) ou téléchargez le formulaire en ligne disponible sur le site www.ville-chevilly-larue.fr
- Journée « troc aux plantes » au potager de la ferme du Saut du Loup (rue Jules Verne) le samedi 3 mai de 10h à 17h30

Trucs et astuces

Contre les pucerons : vous pouvez utiliser une dilution à base de savon noir ou de jus de tabac. Vous pouvez également acquérir des coccinelles dans les jardinerie, elles sont très performantes contre les pucerons.

Pour le potager : plantez des ceillets d'Inde à proximité de vos plans de tomates, ces fleurs ont des vertus insecticides. Contre les limaces, enterrez une boîte de conserve remplie de bière, elles viendront s'y noyer.

Pour un désherbage total : vous pouvez utiliser l'eau de cuisson des pâtes, du riz ou des pommes de terre. Vous pouvez faire un paillage au pied de vos plantes pour éviter l'évaporation de l'eau et la prolifération des mauvaises herbes.

Visite de chantier

Le centre de loisirs en passe d'être achevé



L e 15 mars dernier, les membres du comité consultatif du Plan éducatif local (PEL), accompagnés d'agents municipaux et d'élus, ont visité le chantier du futur centre de loisirs et du pôle collégiens du service municipal de la Jeunesse, rue Petit Le Roy. Ce dernier, qui avait débuté en avril 2013, touche d'ailleurs à sa fin : le bâtiment étant à présent couvert, les travaux d'intérieur (peinture, installation du sol, ...) sont en cours. Ceux-ci devraient être achevés en juin ; ne resteront plus alors que les travaux de reprise des extérieurs (pose de clôtures, espaces verts, ...) et la livraison des meubles. Ce nouvel équipement de service public, composé également d'un complexe de restauration d'une capacité de 350 places, accueillera les enfants et les jeunes à partir de cet été. ●

Inauguration

La ferme du Saut du Loup reconnue centre social

Fin 2013, la Caf a reconnu la ferme du Saut du Loup comme centre social. Un évènement que de nombreux Chevillais sont venus fêter avec l'équipe de la ferme, le 28 février dernier.

La convivialité était au rendez-vous le jour de l'inauguration du centre social de la ferme du Saut du Loup ! C'est dans une ambiance chaleureuse que les adhérents de la ferme, ses employés, Michel Bayet, son président, Olivier Azema, son directeur, des Chevillais et des élus ont célébré le long travail accompli pour développer les activités de cette structure et la reconnaissance de cette dernière par la Caf comme centre social. L'obtention de ce nouveau statut est lié à « la capacité de la ferme à rendre des services précieux à la population et aux familles, en matière de lien social, de formation, de transmission de savoirs, de découvertes, d'insertion et d'activités passionnantes, comme les activités de nature, surtout en milieu urbain » a souligné à cette occasion Didier Dubarle, alors maire-adjoint. Depuis juin 2010, date de création de la ferme du Saut du Loup, ses activités n'ont en effet cessé de s'étendre : du verger aux ruches, en passant par la vigne, le potager ou l'élevage des animaux, toutes ont contribué à créer du lien et de l'échange entre des Chevillais de toutes les générations. La ferme du Saut du Loup est également partie prenante



des réflexions menées par la commune autour de l'Agenda 21, l'insertion, le handicap ou l'éducation à l'environnement et à l'alimentation. Cette démarche a également contribué à l'obtention du statut de centre social. Forte de cette nouvelle attribution, la ferme continuera de fédérer de plus en plus de Chevillais autour de ses multiples projets. ●

Michel Bayet, président de la ferme du Saut du Loup, entouré d'Olivier Azéma, directeur du lieu, et des élus.

Clos Saint-Michel

La commune désormais en charge des espaces publics

Le 4 mars dernier, la commune et le bailleur Solidarité patrimoine ont signé le procès verbal de remise d'ouvrage des espaces publics de la résidence du Clos Saint-Michel. Cette signature, qui paraît à première vue n'être qu'une simple formalité administrative, est en fait un élément structurant de la gestion de cette zone. En effet, c'est la commune, et donc les services publics municipaux, qui ont désormais en charge la gestion des espaces publics extérieurs de la résidence. Ce sont donc les agents de la ville qui assurent dorénavant la propreté urbaine et la collecte des déchets dans ce périmètre, ainsi que l'entretien et le fleurissement des espaces verts. Cette rétrocession a également permis de procéder



à divers aménagements destinés à améliorer le cadre de vie des riverains. C'est ainsi que le square Dieuk a vu le jour courant mars : ce dernier abrite une aire de jeux qui fait d'ores et déjà le bonheur des tout-petits. Enfin, au niveau de la voie nouvelle (la rue du clos saint-Michel), la commune a désormais la possibilité de verbaliser les stationnements en dehors des espaces consacrés à cet usage. ●

Le square Dieuk nouvellement installé fait ses premiers heureux.

Journée des droits des femmes

Défendre les droits acquis, en conquérant de nouveaux

Près de 300 personnes se sont retrouvées, le 8 mars, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, lors d'une soirée festive à la médiathèque Boris Vian.



Aux côtés de nombreux élus, dont Christian Hervy, alors Maire, il y avait foule ce 8 mars pour célébrer la journée internationale des droits des femmes. Lors de ce rendez-vous, l'occasion a été donnée de faire le point sur le plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Comme l'a rappelé Elisabeth Lazon, alors maire-adjointe déléguée à la Culture, lors de son discours introductif à cette soirée, ce plan d'actions découle de l'adoption par le Conseil municipal, le 8 mars 2012, de la charte européenne en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. « *Ainsi, depuis un an, ensemble, élus, citoyennes et citoyens, représentants associatifs, agents communaux, partenaires, nous avons réfléchi à des propositions d'actions. Vingt ont été retenues, et nous avons commencé à travailler* ». L'année écoulée a ainsi été marquée notamment par nombre d'actions de sensibilisation en faveur de l'égalité, telles que la réalisation d'une fresque par les jeunes du service municipal de la Jeunesse ou encore une programmation annuelle cinéma, spectacles, stage de théâtre pour les jeunes, sélection de livres, etc, sur le thème de l'égalité, au théâtre André Malraux et à la médiathèque. Pour prévenir les violences faites aux femmes, une

permanence téléphonique d'accueil et de soutien a été mise en place ; celle-ci est assurée par un psychologue, GJ/7. Un travail a également été engagé avec le réseau des intervenants médico-sociaux de prévention des violences faites aux femmes animé par l'Espace commun des solidarités. Par ailleurs, un questionnaire pour mieux connaître le rôle des femmes au sein des associations locales a été réalisé. Elisabeth Lazon a également annoncé l'adhésion de la commune au centre Hubertine Auclert, organisme francilien de ressources et d'accompagnement des collectivités territoriales pour l'égalité femmes-hommes. Lors de cette soirée, soulignons aussi la présentation du projet « Égalité homme-femme et orientation » avec la projection d'une vidéo réalisée par des élèves de 1^{ère} ES du lycée Pauline Roland, mené par leur professeur William Buchs. Au terme de cette soirée, le public présent a pu découvrir un spectacle de flamenco intitulé *My peñita negra*, avec la danseuse et chorégraphe Asha Thomas. Enfin, ce temps fort s'est achevé autour d'un buffet partagé, préparé en collaboration par l'Association des Comoriens de Chevilly-Larue, Main dans la Main, Femmes d'Afrique de l'ouest, Stop à la mucoviscidose, l'épicerie solidaire Sol'Épi et le Pôle d'économie solidaire. ● W. Le Bellec

Comité consultatif de la Culture

Fructueux échanges autour du projet culturel

La 3^e rencontre du comité consultatif de la vie culturelle chevillaise s'est tenue le lundi 10 mars. Autour de la table, tous les acteurs de la culture ont débattu des propositions à mettre en œuvre dans le cadre de la construction du projet culturel.

Avec pour objectif d'actualiser le projet culturel municipal, la commune a mis en place, depuis septembre, un comité consultatif de la culture ; en étant ouvert à tous les acteurs de la vie culturelle chevillaise (conservatoires, médiathèque, théâtre, Maison pour tous, services municipaux, associations, habitants), celui-ci s'inscrit dans une démarche de coopération. La 1^{ère} rencontre de ce comité consultatif (en septembre) avait posé un diagnostic de la politique culturelle. Partant de cet état des lieux, la 2^e rencontre (en novembre) s'était alors déroulée sous forme d'ateliers axés autour de trois thématiques : faciliter l'accès aux activités et aux équipements culturels, favoriser le rayonnement culturel de la ville, développer la transversalité, les partenariats et les passerelles entre activités et acteurs de la culture. Le comité consultatif se proposait, lors de cette 3^e rencontre, de restituer aux participants le contenu des précédentes discussions et d'échanger sur les orientations du projet culturel. Les débats ont d'abord porté sur le socle du projet culturel. Élisabeth Lazon, alors

mairie-adjointe déléguée à la Culture, a rappelé que « l'éducation artistique et culturelle de l'enfance et de la jeunesse est une priorité » et que, d'une manière plus générale, « la culture est facteur de lien social ». Comment mélanger les publics ? Comment pousser plus la démocratisation de la culture ? Comment valoriser la pratique culturelle des citoyens ? Tels étaient quelques uns des questionnements posés par le débat. Et tels seront les enjeux de la direction de la Culture nouvellement créée. Tout en posant les orientations du projet culturel, Jean-Paul Mallet, directeur de la Culture, a évoqué des actions qui pourraient être mises en œuvre pour y répondre : créer un agenda mensuel de l'offre culturelle, organiser un événement culturel fédérateur, favoriser les pratiques hors les murs, mettre en place des dispositifs d'accès à la culture, etc. Autant de propositions qui ont nourri les débats et qui viendront alimenter la réflexion de la Municipalité lors de la construction du projet culturel. ●

Géraldine Kornblum

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

Réglage des feux de signalisation du carrefour RD7/Roosevelt



Si les travaux de requalification de la RD7 en boulevard urbain, menés par le Conseil général, sont achevés depuis l'arrivée du tramway T7, les services du Conseil général restent mobilisés pour perfectionner ces aménagements. Ainsi, il n'aura pas échappé aux automobilistes que le feu de signalisation tricolore implanté au carrefour RD7/Roosevelt (qui débouche sur le Bricorama) souffrait d'un problème de réglage qui a entraîné des problèmes de circulation à cet endroit. Ils seront heureux d'apprendre que le Conseil général a diagnostiqué le dysfonctionnement et reprogrammé le réglage de ce feu afin de fluidifier le trafic routier. Le fonctionnement des nouveaux aménagements de la RD7 font en effet l'objet d'une attention particulière : le Conseil général assure un suivi méticuleux de leur efficacité afin de procéder le plus rapidement possible à leur éventuelle adaptation aux usages. ●

Permanences des élu(e)s

► **Stéphanie Daumin,**

Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00.

Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.

► **Jean-Jacques Bridey,**

Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57

(du mardi au jeudi de 10h à 12h).

jjbridey@assemblee-nationale.fr

Les permanences des élus du Conseil municipal n'étant pas encore fixées à l'heure où nous imprimons, l'information sera diffusée dans le journal de mai et très prochainement sur le site de la ville :

<http://www.ville-chevilly-larue.fr/>

> Rubrique *Vos élus* > *Le conseil municipal*

Le nouveau Conseil municipal



Les élus de la liste « Faisons avancer Chevilly-Larue » ne sont pas présents sur la photo.

Avec 51,18%, la liste de rassemblement des forces de gauche « Chevilly-Larue, la ville qui avance » conduite par Stéphanie Daumin a remporté la victoire du second tour des élections municipale du 30 mars. Elle obtient donc 26 sièges au sein du Conseil municipal ; la liste « Vivre ensemble à Chevilly-Larue » conduite par Patrick Viceriat obtient 4 sièges et la liste « Faisons avancer Chevilly-Larue » conduite par Pascal Rioual 3 sièges. Samedi 5 avril, lors de la séance d'installation du Conseil municipal, Stéphanie Daumin a été élue maire. Elle succède ainsi à Christian Hervy, le Maire sortant et toujours conseiller municipal sur sa liste. À suivre : les résultats complets, des extraits des discours prononcés après l'élection du Maire et de ses adjoints et l'interview de madame la Maire.

Conseil municipal d'installation

Stéphanie Daumin, la nouvelle
maire de Chevilly-Larue

C'est devant un parterre d'environ 400 personnes que s'est déroulée la séance d'installation du nouveau Conseil municipal. L'émotion était très grande lorsque Christian Hervy a remis officiellement l'écharpe tricolore à Stéphanie Daumin.

« **V**oici arrivé le moment où le mandat écoulé est derrière nous avec ses acquis et où s'ouvre un nouveau mandat, avec des résultats électoraux confortables, avec une équipe de la majorité municipale rajeunie et renouvelée, avec une population moins divisée ». C'est en ces termes que Christian Hervy, alors encore Maire, a ouvert la séance du Conseil municipal après avoir annoncé les résultats officiels du scrutin du 30 mars dernier.

Christian Hervy : le bilan de la mandature

Il a remercié les Chevillais pour leurs témoignages d'amitié et de solidarité à son égard et « pour avoir sanctionné positivement ce riche bilan du mandat écoulé sur lequel nous allons pouvoir nous appuyer ». Un bilan qui s'illustre à travers les valeurs de solidarité, d'égalité, de fraternité, de lutte et de résistance, de démocratie et d'écologie. Il a rappelé

les réalisations menées qui les caractérisent : des tarifs modérés des services municipaux ; l'organisation d'événements festifs fédérateurs, les moyens attribués aux comités de quartier et à la vie associative, la qualité du projet culturel ; la capacité à s'unir contre la fermeture de la Sécurité sociale, pour

le tramway, contre l'acade ou encore pour la TVA à taux réduit pour la géothermie ; la mise en œuvre de la concertation préalablement à tout projet local ; le foisonnement d'actions qui « ont permis à la commune d'être distinguée au titre du développement durable et du concours des villes fleuries ». Christian Hervy a également rendu hommage à certains élus ou anciens élus : Guy Pettenati, ancien Maire, Didier Dubarle, ancien maire-adjoint, Élisabeth Maillefert, ancienne maire-adjointe déléguée aux Sports et coordinatrice du Projet éducatif local puis conseillère municipale, André Deluchat, maire-adjoint, Hermine Rigaud, maire-adjointe, Nathalie Sans-Sevaux, ancienne conseillère municipale, Jean-Paul Homasson, conseiller municipal (ancien maire-adjoint), Élyane Darmon, ancienne conseillère municipale, et Laurent Taupin, maire-adjoint.

C'est André Deluchat, doyen de l'assemblée, qui a fait procéder à l'élection du maire. Stéphanie Daumin l'a remportée par 26 voix, contre 4 voix en faveur de Patrick Viceriat et 3 votes blancs et nuls. Madame la Maire a alors officié à l'élection de 9 maires-adjoints et à la nomination de 9 conseillers municipaux délégués.

Stéphanie Daumin : continuer ensemble, plus loin

Elle a rendu un vibrant hommage à Christian Hervy, souligné les efforts déployés sous la précédente mandature pour honorer la quasi-totalité des engagements qui avaient été pris en 2008, « remercié les représentants des forces de progrès » qui l'ont accompagnée dans la campagne et adressé un message d'ouverture « à tous ceux qui ont une envie sincère d'aller de l'avant avec nous ». Elle a alors décliné les projets de la mandature : mener une politique ambitieuse en matière d'emploi, développer des perspectives d'avenir pour la jeunesse, réviser le Plan éducatif local, faire de l'aide à la parentalité un chantier prioritaire. Cette mandature donnera une place prépondérante à la concertation. Elle accompagnera le projet de Cité de la Gastronomie. Ce projet de ville devra se faire en gardant à l'esprit la nécessité de maintenir une fiscalité modérée, en mesurant les conséquences des incertitudes qui pèsent sur les collectivités locales (loi sur la métropole Grand Paris, baisse des dotations d'État aux collectivités, disparition prévue des départements, réforme des rythmes scolaires). « D'autres sujets nécessiteront encore de se faire entendre (...) Nous déploierons tous les efforts pour préserver dans notre commune cette douceur de vivre, cette convivialité et cette solidarité qui la rendent si accueillante ». Enfin, Stéphanie Daumin s'est dit « très fière d'être la première femme maire à Chevilly-Larue. C'est un point d'appui de plus dans notre commune pour faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes et promouvoir notre charte pour l'égalité ». Elle a donc demandé à ce qu'on l'appelle Madame la maire (et non Madame le Maire) « parce qu'il est hors de question de nier ma féminité alors qu'elle est un signal fort adressé à toutes les femmes sur la légitimité de chacun et de chacune à faire ce que l'on aime et le faire reconnaître ». ●

Géraldine Kornblum

Résultats des élections municipales

Récapitulatif des suffrages par bureau

1^{er} tour

| Bureau de vote | Inscrits | Votants | Nuls | Suffrages exprimés | Guy Gonsse | Pascal Rioual | Patrick Viceriat | Stéphanie Daumin |
|----------------------------|---------------|------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|---------------------|------------------------|------------------------|
| N°1 : théâtre A. Malraux | 1070 | 635 59,35% | 16 2,52% | 619 97,48% | 27 4,36% | 155 25,04% | 149 24,07% | 288 46,53% |
| N°2 : salle Léo Ferré | 1176 | 622 52,89% | 28 4,50% | 594 95,50% | 23 3,87% | 127 21,38% | 136 22,90% | 308 51,85% |
| N°3 : école P. et M. Curie | 1303 | 728 55,87% | 24 3,30% | 704 96,70% | 32 4,55% | 216 30,68% | 139 19,74% | 317 45,03% |
| N°4 : école Paul Bert B | 995 | 457 45,93% | 24 5,25% | 433 94,75% | 21 4,85% | 116 26,79% | 63 14,55% | 233 53,81% |
| N°5 : école Paul Bert A | 1054 | 521 49,43% | 15 2,88% | 506 97,12% | 43 8,50% | 131 25,89% | 55 10,87% | 277 54,74% |
| N°6 : école S. Allende | 1048 | 522 49,81% | 9 1,72% | 513 98,28% | 24 4,68% | 128 24,95% | 121 23,59% | 240 46,78% |
| N°7 : école Pasteur | 873 | 535 61,28% | 14 2,62% | 521 97,38% | 17 3,26% | 80 15,36% | 173 33,21% | 251 48,18% |
| N°8 : école Pasteur | 865 | 501 57,92% | 11 2,20% | 490 97,80% | 10 2,04% | 107 21,84% | 147 30% | 226 46,12% |
| N°9 : école Pasteur | 872 | 495 56,77% | 16 3,23% | 479 96,77% | 19 3,97% | 108 22,55% | 103 21,50% | 249 51,98% |
| N°10 : école J.-G. Collet | 1154 | 695 60,23% | 14 2,01% | 681 97,99% | 34 4,99% | 217 31,86% | 190 27,90% | 240 35,24% |
| Total | 10 410 | 5 711 54,86% | 171 2,99% | 5540 97,01% | 250 4,51% | 1 385 25% | 1 276 23,03% | 2 629 47,45% |

2^e tour

| Bureau de vote | Inscrits | Votants | Nuls | Suffrages exprimés | Pascal Rioual | Patrick Viceriat | Stéphanie Daumin |
|---|---------------|------------------------|---------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| N°1 : théâtre A. Malraux | 1070 | 585 54,67% | 19 3,25% | 566 96,75% | 128 22,61% | 155 27,39% | 283 50% |
| N°2 : salle Léo Ferré | 1176 | 603 51,28% | 20 3,32% | 583 96,68% | 112 19,21% | 169 28,99% | 302 51,80% |
| N°3 : école P. et M. Curie | 1303 | 708 54,34% | 25 3,53% | 683 96,47% | 181 26,50% | 154 22,55% | 348 50,95% |
| N°4 : école Paul Bert B | 995 | 454 45,63% | 18 3,96% | 436 96,04% | 85 19,50% | 76 17,43% | 275 63,07% |
| N°5 : école Paul Bert A | 1054 | 490 46,49% | 21 4,29% | 469 95,71% | 107 22,81% | 71 15,14% | 291 62,05% |
| N°6 : école S. Allende | 1048 | 533 50,86% | 14 2,63% | 519 97,37% | 125 24,08% | 121 23,31% | 273 52,60% |
| N°7 : école Pasteur | 873 | 520 59,56% | 13 2,50% | 507 97,50% | 80 15,78% | 184 36,29% | 243 47,93% |
| N°8 : école Pasteur | 865 | 470 54,34% | 12 2,55% | 458 97,45% | 87 19% | 157 34,28% | 214 46,72% |
| N°9 : école Pasteur | 872 | 484 55,50% | 12 2,48% | 472 97,52% | 105 22,25% | 116 24,58% | 251 53,18% |
| N°10 : école J.-G. Collet | 1154 | 685 59,36% | 18 2,63% | 667 97,37% | 194 29,09% | 210 31,48% | 263 39,43% |
| Total | 10 410 | 5 532 53,14% | 172 3,11% | 5 360 96,89% | 1 204 22,46% | 1 413 26,36% | 2 743 51,18% |
| Nombre de sièges attribués par liste | | | | | 3 | 4 | 26 |

LE CONSEIL MUNICIPAL



Maire

Stéphanie **DAUMIN**

la majorité municipale

1^{ère} maire adjointe

Hélène **HUSSON**



Coordination du projet éducatif local (PEL)
Actions de prévention
Lutte contre les discriminations

2^e maire adjoint

André **DELUCHAT**



Finances
Transports collectifs

3^e maire adjointe

Hermine **RIGAUD**



Action sociale et solidarités
Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées

4^e maire adjoint

Laurent **TAUPIN**



Développement durable et économique
Emploi
Insertion
Coordination de l'Agenda 21

5^e maire adjointe

Nora **LAMRAOUI-BOUDON**



Enseignement
Enfance
Restauration municipale

6^e maire adjoint

Patrick **BLAS**



Sports
Tranquillité et sécurité publiques
Fêtes et cérémonies
Relations avec les anciens combattants

7^e maire adjointe

Elisabeth **LAZON**



Culture et patrimoine

8^e maire adjoint

Christian **NOURRY**



Logement

9^e maire adjoint

Dominique **LO FARO**



Vie associative

Conseiller municipal délégué

Christian **HERVY**



Cité de la gastronomie

Conseiller municipal délégué

Jean-Paul **HOMASSON**



Coopération décentralisée, jumelages
Prévention santé

Conseiller municipal délégué

Génaro **SUAZO**



Gestion des bâtiments publics

Conseiller municipal délégué

Vincent **PHALIPPOU**



Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts)

Conseiller municipal délégué

Renaud **ROUX**



Collecte et traitement des déchets
Gestion publique de l'eau

Conseillère municipale déléguée

Barbara **LORAND-PIERRE**



Jeunesse

Conseillère municipale déléguée

Charlotte **REGINA**



Petite enfance

Conseillère municipale déléguée

Régine **BOVIN**



Économie sociale et solidaire
Commerces

Conseillère municipale déléguée

Murielle **DESMET**



Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup
Actions inter-générationnelles

Conseiller municipal

Joseph **RAMIASA**



Mission : Aide au développement
Dialogue avec les communautés

Conseiller municipal

Hadi **ISSAHNANE**



Mission : Contrats réussite jeunesse

Conseillère municipale

Nathalie **TCHENQUELA-GRYMONPREZ**



Mission : Prévention des risques

Conseillère municipale

Sophie **NASSER**



Mission : Relations avec les structures d'accueil des personnes âgées

Conseillère municipale

Amélie **AFANTCHAWO**



Mission : Forums de parents

Conseillère municipale

Kawtar **OUZIT**



Mission : Participation des jeunes à la vie locale

Conseiller municipal

Frédéric **SANS**



Mission : Implantation du haut débit

l'opposition municipale

Conseiller municipal

Patrick **VICERAT**



Conseillère municipale

Liliane **PONOTCHEVNY**



Conseiller municipal

Thierry **MACHELON**



Conseillère municipale

Beverly **ZEHIA**



Conseiller municipal

Pascal **RIOUAL**



Conseillère municipale

Geneviève **GLIOZZO**



Conseiller municipal

Bruno **TRANCHANT**



Trois questions à Stéphanie Daumin, Maire de Chevilly-Larue

1 Votre liste est arrivée en tête au second tour en cumulant 51,18% des voix. Quelle analyse tirez-vous de ce scrutin ?

Au second tour, les Chevillais ont confirmé, amplifié même leur message du premier tour : ils souhaitent voir poursuivre l'action progressiste que les équipes municipales mènent depuis 1977, d'abord sous la direction de Guy Pettenati, puis sous celle de Christian Hervy. La majorité absolue que nous avons obtenue avec plus de 51% des voix est une belle reconnaissance du travail accompli, en particulier au cours du dernier mandat. Elle revient en

bonne part à Christian Hervy qui a su impulser, renouveler la politique municipale en menant à bien un programme riche et ambitieux.

Mais je reçois aussi ces résultats du second tour avec beaucoup d'honneur comme une marque de confiance des Chevillais envers la jeune femme de 35 ans que je suis et l'équipe à la fois expérimentée et fortement renouvelée que j'ai conduite. Je les en remercie chaleureusement. La majorité absolue qu'ils nous ont donnée est une grande force, une formidable légitimité pour mettre en œuvre le projet de ville que nous avons présenté.

Je crois que ce résultat manifeste également la volonté des Chevillais d'en sortir avec la division de la gauche au plan local, en validant fortement notre démarche d'union et en sanctionnant la liste de division. Je souhaite donc aujourd'hui que chacun tire les conclusions qui s'imposent, que les passions s'apaisent et que notre commune si conviviale retrouve rapidement sa sérénité.

2 Dans quel contexte politique s'ouvre ce nouveau mandat ?

Chez nous, comme partout en France, le vote a dépassé les dimensions communales. À travers lui, mais aussi à travers l'abstention, les électeurs ont envoyé un message fort à François Hollande : il faut un changement de cap, une politique de cohésion sociale, de lutte contre le chômage, de relance du pouvoir d'achat, de dynamisation de l'économie. Depuis, il y a eu la nomination d'un nouveau 1^{er} ministre et le remaniement, et je ne suis pas la seule à constater que si le style semble avoir changé, le cap, lui, reste le même. Il nous faudra donc nous faire entendre sur d'importantes décisions qui auront des répercussions directes dans notre vie

locale, celle notamment de faire payer 10 milliards aux collectivités pour résorber la dette d'État, celle de vouloir nous fondre dans une métropole monstrueuse, lointaine et non démocratique, qui confisquerait une grande part de nos recettes communales ... Nous faire entendre aussi, sur la réforme des rythmes scolaires, qu'il faut ajourner et remettre à plat dans la plus large des concertations car en l'état, non seulement elle est coûteuse et inapplicable pour les villes, mais en plus elle instaure l'inégalité des enfants devant l'école et les actions éducatives périscolaires. Nous aurons également à obtenir des engagements fermes de l'État concernant la transformation de notre poste de police en commissariat subdivisionnaire, avec des policiers supplémentaires, la pérennisation du point accueil de la Sécurité sociale, ou encore le prolongement de la ligne 14 de métro jusqu'à Orly en 2023 au lieu de 2030.

3 Quelles perspectives pour les six prochaines années ?

L'aggravation des inégalités n'épargne pas les Chevillais. Avec le recul de la solidarité nationale et de l'intervention publique de l'État, le développement de nos services publics locaux, vécus comme des vecteurs de justice, d'égalité et de solidarité, s'impose plus que jamais comme une nécessité. Nous continuerons de jouer notre rôle de protection auprès de tous les habitants, par le maintien de tarifs municipaux peu élevés pour tous les usagers, par des taux d'imposition parmi les plus bas du Val-de-Marne, par nos actions en faveur des anciens et des personnes en difficulté ... Nous ouvrirons aussi de nouveaux chantiers tels que l'aide à l'exercice de la fonction parentale, la remise à plat du projet éducatif local, une politique ambitieuse en matière d'emploi, d'insertion et d'aide aux jeunes. Des ateliers urbains participatifs seront mis en place dans les prochains mois afin d'imaginer ensemble le devenir de certains secteurs appelés à évoluer, comme par exemple le Cœur de ville pour renforcer les commerces de proximité. Je souhaite donner à chacun la possibilité d'être un citoyen actif de sa commune. J'ai demandé aux membres de l'équipe municipale d'exercer leur mandat dans un souci permanent de proximité et de dialogue. Pour ma part, j'ai fait le choix de renoncer à mes activités professionnelles, afin de me rendre totalement disponible pour écouter les Chevillais et être leur Maire à plein temps. Ensemble et malgré les violents vents contraires auxquels nous aurons à faire face, nous déploierons une action résolument solidaire, porteuse de perspectives d'avenir et de modernité. ● Léa Goutmann-Becker



Paroles de groupes

Des représentants de groupes siégeant au sein du nouveau Conseil municipal se sont exprimés lors de la séance d'installation du samedi 5 avril. Extraits.



Nora Boudon, au nom du groupe Communistes et partenaires

(Élisabeth Lazon, Christian Nourry, Christian Hervy, Génaro Suazo, Vincent Phalippou, Renaud Roux, Barbara Lorand-Pierre, Charlotte Régina, Kawtar Ouzit)



Je remercie les Chevillais qui nous ont accordé leur confiance. Ils peuvent être certains que les engagements pris seront tenus et que leur voix sera portée où il le faut. Je tiens à affirmer notre attachement à une politique fondée sur des valeurs solidaires et humanistes. Face à une situation de plus en plus difficile, beaucoup de nos concitoyens perçoivent la commune comme l'ultime recours. Nous devons continuer à maîtriser notre fiscalité et à pratiquer les tarifs municipaux les plus justes, au quotient

familial. Sans une véritable politique sociale au niveau local, les Chevillais subiraient encore plus les choix du gouvernement, qui s'inscrivent dans une logique libérale et qui portent les efforts uniquement sur la réduction des déficits publics ; cette politique enfoncera un peu plus le pays dans la crise et fragilisera les services publics. Elle mettra en danger les finances des collectivités territoriales, alors que ce sont elles qui créent de la richesse et de l'emploi. Ce n'est pas le bouleversement institutionnel qu'est la loi sur le Grand Paris qui va résoudre les problèmes. Nous

avons besoin de réhabiliter les quartiers Anatole France et Sorbiers, tout en préservant le parcours résidentiel de chacun et le bien vivre ensemble. Quant à la réforme des rythmes scolaires, nous espérons que le nouveau ministre de l'Éducation travaillera à un nouveau projet ne sortant pas des pans d'activités du socle de l'Éducation nationale, ne remettant pas en cause l'unicité de celle-ci. Enfin, nous serons à l'écoute des attentes de tous les Chevillais ; Chevilly-Larue est une ville solidaire pour tous, où la dignité de chacun doit être reconnue et respectée.



Hermine Rigaud, au nom du groupe Socialistes unitaires



Tout d'abord, au nom du groupe des socialistes unitaires, je tenais à féliciter Stéphanie Daumin pour son élection. Je souhaite souligner la particularité de la situation du parti socialiste à Chevilly-Larue. J'espère qu'avec cette nouvelle élection, chacun saura se remettre en question afin qu'on puisse retravailler ensemble et reprendre le chemin du

dialogue. En tout cas, je fais le vœu que la famille socialiste puisse à un moment, ensemble, être aux côtés de la majorité. Pendant la campagne nous avons porté des projets ensemble, nous avons fait des propositions, notamment concernant les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes les plus fragilisées. Nous avons rencontré ces personnes et nous avons entendu leurs demandes. Je sais que tous ces projets et

toutes ces personnes comptent beaucoup pour Madame la Maire, c'est pourquoi nous serons là pour l'accompagner, soutenir la majorité et être une force de proposition dans un partenariat constructif avec elle. Nous pensons ainsi poursuivre le travail qui a été entrepris, travailler ensemble dans l'entente et la convivialité au service des Chevillais afin de leur venir en aide dans leurs difficultés quotidiennes.



Dominique Lo Faro, au nom du groupe Parti de Gauche



Les élus du groupe Parti de Gauche auront à cœur de contribuer à traduire dans les faits les propositions contenues dans le projet qui a été approuvé majoritairement par les Chevillaises et les Chevillais le 30 mars dernier. Ces élections municipales ont été l'occasion de rencontrer des milliers de concitoyens qui nous ont fait part de leurs attentes, de leurs inquiétudes et de leurs espoirs. Elles revêtent aussi une dimension nationale. Le profond

désenchantement exprimé et la situation vécue aujourd'hui, avec la politique d'austérité mise en œuvre, a conduit à une forte abstention. Le message adressé au Président de la République par des millions de personnes qui attendent que soit mis un terme aux politiques qui produisent du chômage, de la perte de pouvoir d'achat, un mal vivre, un manque de perspectives, ne semble pas avoir été entendu. Il va falloir reconstruire à gauche, sans considération partisane, avec pour seule boussole l'intérêt du pays et des Français.

Toutes les politiques nationales et européennes, à un moment ou un autre, impactent les collectivités locales. Et Chevilly-Larue n'a pas été épargnée. Si l'abstention ici est moins forte que la moyenne du Val-de-Marne, cela est à mettre au crédit du bon bilan de la municipalité sortante et du développement de ses services publics municipaux qui font de la solidarité un des vecteurs essentiels de sa politique et de son action, en direction de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des personnes âgées notamment.

Paroles de groupes

Laurent Taupin, au nom du groupe Europe écologie – les Verts



L'excellent résultat de l'élection municipale à Chevilly-Larue est digne de la campagne qui a été menée : une campagne de proximité au contact de la population. C'est un élément qui est à mettre au crédit de ce résultat, de même que le bilan de l'équipe municipale précédente. Depuis 1977, la politique menée dans la ville par la gauche majoritaire est saluée par la population car elle répond aux préoccupations du plus grand nombre sur le plan social, économique mais aussi environnemental. Nous avons mené

campagne dans un contexte de crise au niveau national et à l'échelle européenne, une crise qui accentue le chômage, la misère sociale, les injustices. Des problématiques auxquelles le gouvernement de François Hollande ne répond pas. C'est pourquoi les écologistes ont quitté le gouvernement et ont refusé la politique menée depuis 2012, parce qu'elle ne convenait pas au contrat qui avait été passé entre les écologistes et le parti socialiste. On le voit notamment par le non engagement dans la transition écologique de l'économie qui permettrait de sortir le pays et l'Europe de la crise

environnementale que nous connaissons. Malgré ce contexte, nous avons réussi à Chevilly-Larue à maintenir la ville à gauche parce que nous avons fait ce travail de proximité et parce que nous n'avons pas été inclus dans la politique menée sur le plan national. À Chevilly-Larue, nous allons donc continuer la politique menée jusqu'à présent en poursuivant le développement de notre Agenda 21 qui est un outil très efficace pour répondre aux problématiques d'ordre environnemental. Par ailleurs, nous entendons mener d'importantes actions pour favoriser l'emploi dans notre secteur.

Patrick Blas, au nom du groupe Non Inscrits et citoyens



En tant que président du groupe des Non inscrits et Citoyens de la commune dont j'ai pris la charge à la place de Jean-Paul

Homasson, je voudrais remercier les Chevillais présents aujourd'hui ainsi que mes colistiers avec lesquels nous avons mené campagne, et vous dire que nous allons travailler dans le sens qui nous

paraît le plus utile, c'est à dire pour le bien de la ville, pour tous les Chevillais, qu'ils soient de droite ou de gauche nous travaillerons pour eux dans le même état d'esprit.

Les élus de la liste « Faisons avancer Chevilly-Larue » ne se sont pas exprimés

Patrick Viceriat, au nom du groupe UMP



Je tiens à présenter, en mon nom personnel ainsi qu'au nom de mon groupe, toutes nos félicitations à Madame la Maire pour son élection à la fonction de Maire de notre ville. Compte tenu des résultats des élections municipales du 30 mars dernier, nous sommes dans l'opposition au sein de cette assemblée d'élus. Nous sommes ici pour porter la voix des 1413 Chevillaises et Chevillais qui nous ont fait confiance. Nous participerons aux commissions et remplirons pleinement notre rôle de conseillers

municipaux. Mais nous nous opposerons de façon intelligente, constructive, créative et de manière claire et résolue, dans le respect de nos convictions de gaulliste, de nos idées et de nos valeurs, dans un souci de responsabilité, de justice sociale et de solidarité active vis-à-vis de nos concitoyens qui disposent des revenus les plus faibles et qui sont les plus exposés à la crise économique. Car pour nous efficacité économique et efficacité sociale vont de paire. Nous nous opposerons dans le respect des diversités qui composent Chevilly-Larue, en tenant compte des grandes priorités de notre programme

—sécurité, urbanisme, logement, développement économique et création d'emplois dans le secteur marchand— dans l'intérêt bien sûr des Chevillaises et des Chevillais, pour que Chevilly-Larue soit "une ville pour tous". Nous soutiendrons tous les projets qui nous paraîtront bons pour Chevilly-Larue, comme la Cité de la gastronomie, et nous nous opposerons à ceux qui ne le seront pas. Nous serons aussi, en cas de nécessité, une force de proposition au sein du Conseil municipal ; l'exclusivité dans ce domaine, n'appartient pas à la seule majorité municipale.



David Betka
En haut de l'affiche a

Les 11, 12 et 18 avril à 20h, David Betka et Gino Mukendi, alias "Les Démontés", présentent leur spectacle *Arrête-nous si t'en veux* sur la scène du théâtre du Gymnase à Paris. David, l'enfant des Sorbiers, en a rêvé. Avec Gino, comédien qu'il a rencontré sur les planches parisiennes en 2012, faire rire en duo une salle entière est devenu réalité. Adeptes d'un humour décalé à prendre au deuxième degré, doté d'une incroyable audace, David a trouvé en Gino son alter ego. Avant, seul, il faisait rire les copains du collège Jean Moulin et son père ne donnait pas cher de lui. Depuis, David a fait du chemin et pris une certaine revanche sur la vie . . .

Quand on veut, on peut ! Il suffit juste de vouloir et David veut ! Depuis qu'il est tout petit, il aime faire rire la galerie et son seul souhait est d'en faire plus tard son métier. Son seul rêve est de voir un jour son nom en haut de l'affiche. En s'imaginant jouer devant une salle pleine, la tête dans les étoiles, il les regarde briller en oubliant un instant toute l'incompréhension de son père envers lui. Sous la carapace que David s'est forgée, les mots qui blessent ne réussiront qu'à décupler sa rage. Pour faire rire, faire ce pour quoi il est fait, téméraire et fougueux, l'enfant des Sorbiers est déjà prêt à décrocher la lune. Il s'en fait le serment et quelle que soit la difficulté des échelons à gravir, personne ne pourra l'en empêcher. Alors qu'au collège Jean Moulin on lui disait qu'il avait sa place au théâtre, sous la pression paternelle David s'oriente vers un CAP en peinture, vitrerie et revêtement. Il a beau obtenir le diplôme plus un BEP en finitions, inventer des sketches et faire rire reste son unique motivation. Comme s'il repartait de zéro, affecté entre temps par le divorce de ses parents, de 16 à 18 ans David enchaîne des petits boulots à Orly ou ailleurs dans le secteur du bâtiment. Après un passage à vide, où il avoue humblement avoir fait des bêtises et cédé à la facilité, n'étant pas du genre à rechigner au labeur, l'année de sa majorité David crée une SARL en décoration d'intérieur. Exigeant et infatigable dans le travail, il fait tourner son entreprise à plein régime. Son but : construire en priorité une maison pour sa famille et, dans un deuxième temps, financer sa formation au cours Florent. Si le père de notre humoriste n'était pas décédé quand son fils venait tout juste d'avoir 20 ans, il aurait pu admirer la belle maison que pendant neuf ans David a construite de ses propres mains pour sa mère et les siens. Il aurait aussi pu voir que tout en travaillant, son fils qu'il croyait bon à rien est, depuis 2012 et à raison de trois soirs par semaine,

un bon élève du cours Florent. « *Il ne me manquait plus qu'un partenaire sérieux, quelqu'un avec qui je puisse monter un show et travailler sans que ce soit un coup d'épée dans l'eau !* » La même année, sa rencontre avec Gino Mukendi, dont le dernier stand-up intitulé *Salles pleines* a fait un tabac en 2011, marque le début d'une aventure en duo pour le moins pêchue ! Devenus "Les Démontés", onze mois durant, David et Gino ont écrit et mis en scène les sketches de leur premier spectacle *Arrête-nous si t'en veux* puis, en osmose et d'arrache-pied, ils ont répété dans la salle Élisée Reclus que la commune leur a prêtée. Auto-producteurs, ils ont réalisé et imprimé leurs flyers, et financé une salle pour trois dates au théâtre du Gymnase. Prêts à tout pour partager leur humour sur le plateau d'une émission ou en première partie de spectacle, ils ont envoyé sur clé USB leur show à Lorant Deutsch, Franck Dubosc, Pierre Palmade, Laurent Ruquier et ont créé le buzz sur Facebook et Youtube en piégeant tour à tour Sébastien Cauet, Fabrice Eboué, Cyril Hanouna, Les Inconnus... Oui, "Les démontés" sont déchaînés sauf dans leurs sketches, où il n'est jamais question d'être méchants. « *On tape sur tout, mais gentiment* », précise David dont les nombreux voyages ont aiguisé son regard et son humour sur le monde qui l'entoure. En attendant de retrouver "Les Démontés" en tournée dans plusieurs villes de France en juillet, rendez-vous les 11, 12 et 18 avril à 20h au théâtre du Gymnase où, aux côtés de Gino, David risque de tutoyer les étoiles. ●

Florence Bédouet

Théâtre du Gymnase Marie Bell

38, boulevard de Bonne Nouvelle 75010 Paris. M° Bonne

Nouvelle (ligne 9). Entrée : 12€. Durée du spectacle : 1h.

Réservation ticketac.com, fnacspectacles.com,

billettereduc.com, theatredugymnase.com

avec Gino Mukendi

25

acteurs

On ne naît pas parent, on le devient. Mais la notion de parentalité est de plus en plus complexe, du fait des évolutions des structures familiales, des situations diverses de chaque foyer, du vécu de chacun, ... À la suite des réflexions sur le sujet déjà entamées, la Municipalité souhaite développer les actions de soutien à la parentalité dans le cadre du nouveau Projet éducatif local.

Être parent, un exercice difficile !

Qu'est-ce qu'être parent ? La question est complexe tant elle est traversée de problématiques. « *Faites ce que vous voulez, de toute manière ce sera mal* », disait Freud, dans le but de révéler aux parents l'impossibilité de rejoindre un idéal. Par-delà cette considération qui prête aujourd'hui à sourire, il est d'autres réalités soulevant plus de questions que de réponses toutes faites. Comment travailler et être présent auprès de ses enfants ? Faut-il laisser ses enfants jouer seuls dehors ? Comment suivre la scolarité de son enfant quand l'accès à l'école est difficile pour les parents ? Comment parler d'adolescence à un adolescent ? Les enfants d'aujourd'hui sont-ils plus durs que ceux d'hier ? La famille n'est-elle plus ce qu'elle était ? À Chevilly-Larue, Ville amie des enfants, la Municipalité entend approfondir ces questions et réfléchir à l'élaboration d'actions de soutien à la parentalité.

Poser les problèmes

Dans l'art d'être parent, il n'y a pas de recette miracle, pas de

modèle prêt à poser. Pour les parents d'autrefois, la tâche était non pas plus simple mais plus codifiée, plus repérable ; il n'existait généralement qu'un seul modèle parental –papa, maman, les enfants– et chaque foyer était confronté globalement aux mêmes contingences ; les nouveaux parents pouvaient reproduire sur leurs enfants ce qu'on leur avait appris. Aujourd'hui le contexte sociétal est en perpétuelle évolution, et les parents se retrouvent confrontés à des problématiques jusqu'alors inconnues (exemple : quelle attitude avoir face aux jeux vidéos ?). Quant aux structures familiales, elles se sont multipliées. Monoparentalité, familles recomposées, gardes alternées, place des beaux-parents, etc : il existe presque autant de schémas familiaux que de foyers. La répartition quotidienne du temps passé en famille a également changé, surtout pour peu que les deux parents travaillent ou soient en recherche d'emploi. Le temps de transmission des valeurs familiales, nécessaires

à la construction individuelle de l'enfant, s'en trouve de ce fait lui-même diminué.

Comprendre les doutes

Les parents d'aujourd'hui ne peuvent plus s'appuyer sur les modèles éducatifs qu'ils ont connus. Lorsqu'une problématique se pose à eux dans le cadre de l'éducation de leurs enfants, ils sont contraints de se construire leur propre référentiel, de ne se fier qu'à leurs propres expériences. Leur tâche est d'autant plus difficile que le contexte sociétal est pétri d'injonctions paradoxales concernant la parentalité : il faut avoir de l'autorité mais ne pas être autoritaire, accompagner l'enfant mais favoriser son autonomie, le laisser faire ses expériences mais le cadrer, etc. La chose se complexifie encore lorsqu'au sein de la sphère familiale viennent s'ajouter des situations particulières et des difficultés (précarité, acculturation, violences conjugales, etc).

Une réflexion partenariale

Seuls devant le choix de leur conduite, les parents





Chiffre clef

4872

Le nombre de ménages avec famille à Chevilly-Larue (selon le recensement de l'Insee de 2010). 2359 de ces ménages sont un couple avec au moins un enfant (1658 se composent d'un couple sans enfant), 855 sont des familles monoparentales.

Définition clef

Parentalité

Le concept de parentalité est défini par la circulaire ministérielle du 7 février 2012 comme « l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant (...) s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant ».

expérimentent, se trompent ou non, doutent souvent et peuvent perdre confiance en eux. En difficulté lorsqu'ils sont isolés, à plusieurs ils peuvent trouver des ressources, mettre en place des stratégies de solidarité, analyser leurs difficultés pour mieux y faire face. Forte de cette idée, la Municipalité précédente (conduite par Christian Hervy)

l'avait déjà inscrite dans l'une de ses fiches actions de l'Agenda 21 de la commune (« Développer des actions favorisant l'écoute, la parole et le soutien aux parents »). Le débat autour de l'aide à la parentalité a déjà été ouvert par le Comité consultatif du Projet éducatif local, composé d'élus, de services municipaux et de

partenaires (Maison pour tous, épicerie solidaire Sol'Épi, Espace commun des solidarités PMI, Club Espoir, Unicef). La nouvelle Municipalité entend que, dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau Projet éducatif local, ce débat se poursuive et débouche sur des propositions d'actions à mener en faveur du soutien à la parentalité. ●

« Valoriser les compétences des parents »



L'aide à la parentalité sera l'un des axes majeurs du prochain Projet éducatif local. Ce n'est pas simple d'être parent aujourd'hui. Chacun s'y exerce dans un milieu socioculturel qui lui est propre et légitime. Il faudra explorer des pistes de réflexion avec

tous les partenaires de l'éducation, réfléchir à créer des lieux d'échanges où les parents pourront partager leurs expériences. Soutenir la parentalité, c'est contribuer à la réussite des enfants tout en valorisant les compétences des parents. Ce travail a déjà été amorcé, lorsque la coordinatrice-animatrice de la médiathèque fait la

lecture aux enfants en présence des familles, dans les écoles ou à l'épicerie solidaire, par exemple. Le projet de ludothèque a été élaboré comme un outil de parentalité. Il nous faudra aller plus loin, travailler avec les services concernés (Petite enfance, Enfance-Enseignement, Jeunesse) mais aussi les clubs de sport, le service culturel, etc, organiser des rencontres thématiques, créer des groupes de parole, ... Chevilly-Larue Ville amie des enfants doit devenir ville amie des parents. C'est tous ensemble qu'on progressera vers une coéducation bienveillante.

Nora Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enfance et à l'Enseignement et à la Démocratie participative.

Découverte

Inde, deux, trois ... soleil !

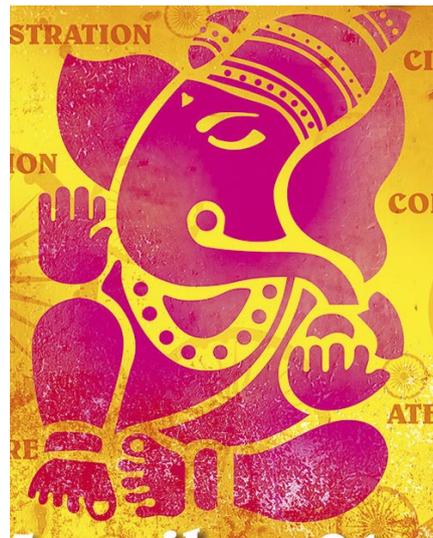
Bollywood ? New Delhi comme si vous y étiez ? En avril et mai, Chevilly part à la découverte du deuxième pays le plus peuplé de la planète : l'Inde ! Coup de projecteur sur une culture ancestrale à travers des rencontres, des ateliers, des lectures, un concert, ...

Différents lieux de la ville et l'Association culturelle franco-indienne (ACFI) invitent les Chevillais à un printemps festif aux couleurs de l'Inde.

Première escale dès le 15 avril (jusqu'au 30 mai) à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur avec une exposition présentée par les élèves des ateliers d'arts plastiques. Peintures, gravures, dessins en techniques mixtes, masques, sculptures, fresques en collage ... toutes les disciplines exploreront la diversité de la culture indienne. Puis on partagera un repas indien à la Maison pour tous le vendredi 25 avril. On poursuivra le voyage en musique avec une soirée « Bollywood », le samedi 3 mai au théâtre André Malraux. Cap ensuite sur la médiathèque qui mettra ses rendez-vous habituels aux couleurs de l'Inde. Ainsi, pour les plus jeunes, les Griottines (rendez-vous contes pour les tout-petits) du mercredi 7 mai suivront histoires et court métrage sur les routes de l'Inde. L'atelier musical « Ouvrez les écoutilles » du samedi 16 mai proposera une exploration des cinq sens sur le même thème avec extraits musicaux, courtes lectures de textes et activités

ludiques participatives.

Le mardi 13 mai, ce sera au tour du Café de Boris de poser ses valises en Inde. Au programme : romans, récits de voyages, films, musiques ... autant de coups de cœur à partager autour d'un thé ! Enfin, toujours à la médiathèque, le vendredi 16 mai se tiendra une grande soirée avec démonstration de kôlam (peintures éphémères tracées sur le seuil des maisons par les femmes), dans la pure tradition indienne et de ses valeurs spirituelles, et concert de musique traditionnelle d'Inde du Nord avec Kushal Das au sitar et Soumen Nandy au tabla. ●



Inde, deux, trois ... soleil

- ▶ Exposition sur un art populaire en Inde : les marionnettes, du 14 au 26 avril à la Maison pour tous
- ▶ Exposition des travaux d'élèves de la Maison des arts plastiques, du 15 avril au 21 mai, à la médiathèque.
- ▶ Repas indien le vendredi 25 avril à 19h à la Maison pour tous.
- ▶ Soirée Bollywood, le samedi 3 mai à 18h30 au théâtre André Malraux.
- ▶ Griottines (contes pour tout-petits), le mercredi 7 mai à 16h à la médiathèque.
- ▶ Atelier musical « Ouvrez les écoutilles » le samedi 10 mai à 10h30 à la médiathèque.
- ▶ Le café de Boris, le mardi 13 mai à 18h à la médiathèque.
- ▶ Soirée Inde le vendredi 16 mai à partir de 17h30 à la médiathèque avec démonstration de kôlam (à 18h) et concert de musique traditionnelle (à 20h).

Carnaval de la fête communale
Réservez votre costume
pour défiler

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR TOUTE LA FAMILLE
 NOUS SOUHAITONS PARTICIPER AU GRAND CARNAVAL DE LA FÊTE,
 NOUS RÉSERVONS NOS COSTUMES

| | | | |
|---------------------|----------------|-------------------|--------|
| NOM DE LA FAMILLE : | | TÉL. : | |
| ADRESSE : | | QUARTIER : | |
| PRÉNOM : | TAILLE EN CM : | TAILLE VÊTEMENT : | SEXE : |
| PRÉNOM : | TAILLE EN CM : | TAILLE VÊTEMENT : | SEXE : |
| PRÉNOM : | TAILLE EN CM : | TAILLE VÊTEMENT : | SEXE : |
| PRÉNOM : | TAILLE EN CM : | TAILLE VÊTEMENT : | SEXE : |
| PRÉNOM : | TAILLE EN CM : | TAILLE VÊTEMENT : | SEXE : |

À retourner à :
 Fête citoyenne - Hôtel de Ville - 88, avenue du Général de Gaulle - 94550 Chevilly-Larue
 ou à déposer à l'école de votre enfant

Arts plastiques

Premier *Regard sur une collection*

En 2011, la Maison des arts plastiques a entrepris un recensement (dit « récolement ») des œuvres culturelles acquises par la Municipalité depuis le début du XX^e siècle. Deux expositions dénommées *Regard sur une collection* vont permettre aux Chevillais d'aller à la rencontre de ce patrimoine caché. La première partie se tiendra à la Maison des arts plastiques, du 28 avril au 24 mai.

Saviez-vous que Chevilly-Larue possède un fonds d'art ? Il y a un peu plus de deux ans, la Maison des arts plastiques a procédé à un récolement, c'est-à-dire à un recensement mentionnant pour chacune de ses œuvres son titre et son auteur mais aussi ses conditions d'acquisition et de conservation. « *Le récolement des œuvres est obligatoire* », explique Fabienne Leloup, directrice de la Maison des arts plastiques, précisant que celui-ci a été effectué par sa prédécesseure. La tâche n'a pas été simple. « *Entre ce récolement et le précédent, qui date de 2004, il n'y a pas eu de suivi. Si pour les artistes les plus contemporains nous disposons de renseignements, pour d'autres nous ne connaissons que peu de choses* ». Ce fonds, définitivement inventorié en mai 2012, est constitué de 97 œuvres de 46 artistes, dont 7 sont des sculptures. 92 ont été des acquisitions, 2 sont des coproductions et 3 sont des dépôts de la ville de Paris. Nombre de ces œuvres étaient jusqu'alors inconnues du public, parce qu'accrochées dans des bureaux ou entreposées à la Maison des arts plastiques ou aux archives.

Rendre visible ce qui ne l'était pas

« *L'objectif de cette exposition est de rendre visibles ces œuvres aux Chevillais ainsi que de rendre hommage aux artistes de la collection en montrant plus amplement leur démarche artistique. Mais la collection de la ville est très hétéroclite ; si nous avons présenté toutes les œuvres et en un même lieu, cela n'aurait eu aucun sens artistique* ». Ainsi l'exposition se déroulera en deux temps, chacun avec une scénographie particulière. La première partie donnera à voir le cœur de l'exposition, c'est à dire des œuvres contemporaines, de grand format. À commencer par une sérigraphie de Jacques Monory, *Intolérance*, datant de 1995, œuvre d'un artiste majeur et reconnu internationalement. Quatre œuvres de Marjorie Brunet, artiste et professeure d'arts plastiques à Rosa Bonheur, seront également présentes ; deux que l'artiste avait spécialement créées pour le lieu lors d'une exposition personnelle à la Maison des arts plastiques en 2008 et que la Municipalité avait alors achetées, et deux créations récentes. Les autres

œuvres présentées sont : 9 lithographies et sérigraphies de la collection *Bleu, blanc, rouge* de l'association D'Art Dare (achetées par la ville en 1989 pour le bicentenaire de la révolution), deux grands formats en dessin et une linogravure polychrome grand format de l'artiste David Gommez, achetées par la ville en 2007 lors de son exposition personnelle, une sculpture, *Sori*, de Takera Narita, sculpteur Japonais, achetée en 1984 par la ville, et un collage/montage de l'artiste Vadim Serandon acheté dans le cadre de l'exposition *Jeux, thème avec légèreté* présentée à la Maison des arts plastiques en 2005.

La deuxième partie de cette exposition se poursuivra du 5 mai au 30 juin sous forme de « musées nomades » en différents lieux emblématiques de la ville et donnera à voir, de manière impromptue, 51 œuvres et 25 artistes. ●

William Le Bellec

Exposition *Regard sur une collection*

► 1^{ère} partie, du 28 avril au 24 mai. Visite libre lundi et mardi de 14h à 19h, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30 et samedi de 14h à 18h. Vernissage et impromptu conté par Julien Tauber le lundi 5 mai à 18h30. Visites contées par Julien Tauber le mercredi 14 mai à 15h30 et le samedi 17 mai à 16h. Visites guidées le mardi 6 mai à 14h et le jeudi 14 mai à 14h.

Maison des arts plastiques

34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37).

► 2^e partie, les « musées nomades », du 5 mai au 30 juin. Premier rendez-vous, du 5 au 15 mai au théâtre André Malraux, avec un impromptu conté par Julien Tauber le mardi 13 mai à 20h



David Gommez,
linogravure
polychrome.

29

découvertes
culture

Les séries débarquent à la médiathèque !

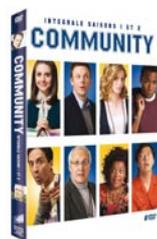
Depuis deux décennies environ, les séries télévisées ont acquis une légitimité et une reconnaissance critique : en témoignent les nombreux articles, blogs, livres et même conférences qui s'y rapportent. L'apparition des séries télé ne date pourtant pas d'hier : la deuxième partie des années 50 est considérée comme le premier « âge d'or » aux États-Unis, tandis qu'en France sont déjà diffusées les fameuses *Cinq dernières minutes*.

Aujourd'hui certaines œuvres sont devenues cultes et nombreuses sont celles qui rivalisent de créativité. Les critères artistiques ont évolué et beaucoup de séries mettent en scène des personnages à la psychologie fouillée et des sujets de société habilement traités.

À partir du mois de mai, une sélection de séries sera disponible à l'espace Musique et Cinéma de la médiathèque. À emprunter en plus de vos prêts habituels !

Community

De Dan Harmon



Malgré une audience assez confidentielle à ses débuts, cette série, diffusée pour la première fois en 2009, a été portée par un groupe de fans inconditionnels. Les personnages mis en scène sont des étudiants adultes inscrits dans une université publique, menés par un avocat obligé de reprendre ses études suite à l'invalidation de son diplôme : Jeff le beau parleur est entouré de Britta, jeune idéaliste qu'il veut séduire, Troy ex-champion de football américain, Shirley mère au foyer divorcée, Annie la jeune fille sage et ex-droguée, Abed le geek qui a du mal à communiquer avec ses semblables, et enfin Pierce, ex-chef d'entreprise pour le moins bougon. Les épisodes multiplient les références audiovisuelles, les mises en abyme, les situations délirantes, bref un humour décapant, parfois régressif mais toujours efficace !

Code Quantum

De Donald Bellisario



Série de science-fiction diffusée de 1989 à 1993 sur la chaîne NBC, *Code Quantum* raconte les aventures du savant Sam Beckett, transporté malgré lui d'époque en époque. Le temps de chaque épisode, pour espérer retrouver sa place dans le présent, sa mission est de tenter de réparer les erreurs du passé en prenant la place de quidams ou de célébrités historiques. D'une femme enceinte à un joueur de baseball, en passant par Elvis Presley ou encore Lee Harvey Oswald, les nombreuses incarnations de Sam sont autant de prétextes à explorer des thèmes de société ou à revivre des événements marquants des États-Unis des années 60-70 : la ségrégation raciale, la condition des femmes, la guerre du Vietnam, l'avènement du Rock n'Roll ... « Oh bravo ! », l'expression qui conclut chaque épisode laisse entrevoir la prochaine incarnation du héros. Oui, bravo pour cette série aux multiples récompenses.

Platane

De Éric Judor et Denis Imbert



Platane est une série française qui met en scène un Éric Judor auto-fictionnel et auto-parodique absurde. Elle nous donne à voir un véritable questionnement d'Éric sur sa propre carrière, par une sorte de mise en abyme comico-psychanalytique. Avec son casting incroyable au service d'un humour tantôt grinçant, tantôt régressif, *Platane* part dans tous les sens, mais le fait avec brio et audace. Éric Judor avait déjà prouvé avec ses collaborations sur les films de Quentin Dupieux qu'il était capable de faire autre chose que « du Éric et Ramzy », et il le confirme indéniablement dans cette série. *Platane*, avec son humour dramatique, malmène les étiquettes et nous surprend sans cesse.

La convention de Chevilly du 4 avril 1814

(1^{ère} partie)

Le château de Chevilly a servi de quartier général au généralissime Schwarzenberg au début avril 1814. La convention de Chevilly y a été conclue le 4 avril, il y a 200 ans.

Fin mars-début avril 1814, la vie des habitants de Paris et des villages environnants est bien bouleversée par les événements militaires et politiques. Au terme de la « Campagne de France », les forces armées étrangères coalisées contre les armées napoléoniennes vont en effet alors entrer dans la capitale et favoriser le retour de la royauté. Chevilly va jouer sa part dans ces événements comme lieu de négociations.

Le 30 mars au matin, Paris est attaqué par une importante armée composée de troupes autrichiennes, wurtembergeoises, prussiennes et russes sous les ordres du généralissime autrichien, le prince Charles de Schwarzenberg. Les troupes françaises des maréchaux Marmont et Bertier se défendent vaillamment, mais leur forte infériorité numérique les oblige le soir même à demander un armistice ; à l'issue de négociations laborieuses, leur capitulation est signée tard dans la nuit. Elles quittent dès le matin la capitale, dans laquelle les coalisés entrent peu après. Schwarzenberg proclame que ceux-ci ne souhaitent que la réconciliation et invitent les Parisiens à œuvrer pour l'avènement d'une autorité favorable à la paix. L'empereur Alexandre de Russie loge chez Charles-Maurice de Talleyrand, qui est partisan de la restauration de la royauté en France, seule solution à son avis pour assurer enfin la paix en Europe, après tant d'années de guerres. L'empereur Alexandre déclare que les souverains alliés « ne traiteront plus avec Napoléon Bonaparte ni avec aucun de sa famille » et « qu'ils reconnaîtront et garantiront la Constitution que la Nation française se donnera. » Le Sénat, réuni le 1^{er} avril sous la présidence de Talleyrand, institue un gouvernement provisoire de cinq membres (dont Talleyrand) et décrète le 2 avril que Napoléon I^{er} et sa famille sont déchus du trône et que le peuple français et l'armée sont déliés du serment de fidélité envers lui. Il reste à le faire abdiquer, ce qui est difficile à obtenir dans l'immédiat, car Napoléon et l'armée française sont toujours en guerre et dangereux, même avec des troupes en infériorité numérique. Les forces françaises qui avaient quitté Paris le 31 mars s'étaient dirigées vers le sud, empruntant notamment la route de Fontainebleau (actuelle D7), et l'arrière-garde avait momentanément pris position à Chevilly, avant de franchir l'Orge. Napoléon est arrivé entre-temps à Fontainebleau avec la Garde impériale, le matin du 31 mars. Il envoie alors des ordres aux maréchaux Marmont et Mortier pour qu'ils prennent position avec



Le prince Charles Philippe de Schwarzenberg (Karl Philipp fürst zu Schwarzenberg) - 1771-1820. (COLLECTION : CHÂTEAU DE ESKÝ KRUMLOV EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE).

leurs corps d'armée respectifs, Mortier à Mennecy (Essonne) et Marmont, avec le 6^e corps, en avant-garde à Essonnes (commune fusionnant avec Corbeil en 1951). Ceux-ci se retrouvent face aux forces coalisées qui se positionnent le 1^{er} et le 2 avril le long de l'Yvette et de l'Orge. Le 2 avril, le généralissime Schwarzenberg établit son quartier général près de cette ligne, au château de Chevilly, chez le Maire, François Jacques Outrequin. Les coalisés et le gouvernement provisoire voient avec inquiétude que Napoléon pourrait bientôt lancer une offensive s'il dispose de toutes ses forces et les regroupe. La solution est d'arriver à ce qu'un maréchal favorable à la paix fasse défection avec son corps d'armée. Le maréchal Marmont, qui avait déjà été pressenti lors de la négociation de la capitulation des troupes françaises à Paris le soir du 30 mars, est l'homme de la situation. Des contacts sont noués le 3 mars ; un agent de Talleyrand, Charles de Montessuy, ancien aide de camp de Marmont, remet à celui-ci, à Essonnes, divers documents l'invitant « à se ranger sous les drapeaux de la bonne cause française », notamment une copie du décret du 2 avril et une lettre de Schwarzenberg. Ces papiers et l'éloquence de Montessuy font fléchir Marmont ; il écrit le soir même à Schwarzenberg à Chevilly, lui faisant part de son accord de quitter l'armée de Napoléon sous des conditions dont il demande la garantie. Schwarzenberg lui répond le lendemain qu'il les accepte. C'est l'objet de la « convention de Chevilly » du 4 avril : « Je garantie à toutes les troupes françaises qui, par suite du décret du 2 avril, quitteront les drapeaux de Napoléon Bonaparte, qu'elles pourront se retirer librement en Normandie. » En outre, « si, par suite de ce mouvement, les événements de la guerre faisaient tomber entre les mains des puissances alliées la personne de Napoléon Bonaparte, sa vie et sa liberté lui seront garantis dans un espace de terrain et dans un pays circonscrit au choix des puissances alliées et du gouvernement français. » (à suivre)

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Basket

Les jeunes s'éclatent !

La section basketball de l'Élan ouvre ses portes aux enfants dès l'âge de 5 ans à l'école de basket. Un projet qui plaît beaucoup aux jeunes dont les équipes n'ont pas entraîné à briller en compétitions.



Graines de champions : l'équipe Baby's (5-7 ans) a remporté le tournoi des Fèves à Ivry.

Le titre de champion d'Europe remporté l'été dernier par les Bleus a semble-t-il créé quelques vocations.

À Chevilly-Larue, les Tony Parker micro-formats sont de plus en plus nombreux, peuplant une école de basket qui marche à plein régime avec une soixantaine de

joueurs et quatre entraîneurs impliqués, managés par le responsable de la formation, Fabrice Lamamy : « L'objectif reste avant tout le plaisir dans une ambiance détendue où les jeunes s'amuse tout en étant très appliqués », insiste-t-il. Le plaisir ne passe d'ailleurs pas seulement par les entraînements : « Nous sommes allés voir un match pro, Paris-Levallois face à Châlon. » Un tournoi est également prévu avant les vacances d'avril.

Des résultats encourageants

Une recette qui fonctionne au niveau des résultats avec notamment une équipe Baby's (5 à 7 ans) qui a remporté le tournoi des Fèves, à Ivry. Dans le même temps, les deux équipes poussines caracolent en tête de leur poule respective. Quant aux poussines, toutes débutantes, elles ont débuté en janvier avec beaucoup d'enthousiasme. Fabrice Lamamy s'autorise ainsi à voir plus loin : « Il y a de nombreux critères à remplir mais nous travaillons pour que l'école de basket puisse être labellisée d'ici quelques années ». Affaire à suivre. ●

Antoine Ginekis

Brèves de vestiaires

Le sport continue pendant les vacances

Comme toujours les sportifs chevillais auront de quoi se défouler pendant les vacances de printemps avec des stages proposés par de nombreuses sections de l'Élan. Les athlètes, tennismen et judokas seront les plus gâtés avec un stage prévu en Espagne. De quoi décompresser et profiter des chaudes températures ibériques. D'autre part, le complexe sportif Lilian Thuram accueillera les stages de basket et de badminton du 14 au 18 avril, et de gymnastique rythmique du 14 au 20 avril. Les footballeurs ont, eux, rendez-vous au parc des sports pour un stage prévu entre le 14 et le 18 avril. Sur la même période, les judokas se retrouveront au gymnase Pasteur, les pongistes s'entraîneront à Marcel Paul et la natation synchronisée occupera la piscine. Enfin, la section tennis proposera deux périodes distinctes au parc des sports : du 14 au 18 avril, puis du 22 au 25 avril.

Tennis de table :

4 podiums au Challenge Bernard Jeu
Le Challenge Bernard Jeu est une compétition mettant aux prises deux équipes de dix joueurs (cinq filles, cinq garçons) respectant les catégories suivantes : benjamin, minime, cadet, junior et senior. À l'occasion de l'édition val-de-marnaise à Thiais, les pongistes de l'Élan ont plutôt bien réussi avec une 7^e place au classement général sur 27 équipes représentées. Les filles, Jina Nguyen chez les poussines, et Orlane Édouard en cadette, ont guidé leur équipe en s'imposant dans leur catégorie respective. À noter également, les belles 2^e et 3^e places de la benjamine Loan Anh Nguyen et de Léa Thérasse. Autrement, la section tient aussi à féliciter la nouvelle belle performance de Maryse Bonnefoy qui perd en finale du championnat régional vétéran V2 mais est qualifiée pour les championnats de France.

Boucles chevillaises : inscrivez-vous !

C'est reparti pour les Boucles chevillaises : les inscriptions pour la 23^e édition, qui se déroulera le samedi 21 juin, sont ouvertes. Petit rappel pour ceux qui ne connaissent pas encore : les Boucles chevillaises c'est une série de courses auxquelles tous les Chevillais (à partir de 14 ans) sont invités à participer. Les 5 et 10 km course, les 5km marche, le relais de deux fois 5km : à chacun sa préférence. On peut concourir en individuel mais aussi préférer le challenge des groupes ou le challenge des associations. Les Boucles chevillaises accueillent tous les concurrents munis d'une licence sportive ou d'un certificat. Tarifs : entre 5 et 8€ selon la distance choisie. **Inscriptions en ligne sur www.ville-chevilly-larue.fr ou au service des Sports, 56, avenue Franklin Roosevelt. Tél. : 01 46 86 35 63.**



Gymnastique rythmique

Une première très réussie !

La section gymnastique rythmique de l'Élan organisait pour la première fois une compétition régionale, le dimanche 16 mars. Dans un complexe sportif Lilian Thuram flambant neuf, tout était parfait. Avec, en plus, de bons résultats sportifs.



« **C'**était un grand événement pour nous ! », confie Sonia Akrou, secrétaire de

la section gymnastique rythmique de l'Élan. « Cela nous a coûté beaucoup de travail, mais c'était vraiment super ». Pari réussi pour la gymnastique rythmique qui organisait pour la première fois à Chevilly-Larue une compétition régionale des ensembles, équipes et individuelles. Un événement rendu possible l'existence du complexe Lilian Thuram, qui a ouvert ses portes il n'y a pas si longtemps (janvier 2013). « Ce gymnase est super ! ». L'entraîneur des jeunes gymnastes du club de Thiais résume parfaitement le point de vue général. « Nous avons eu des retours très positifs, autant des participants que des juges », confirme la présidente de la section de l'Élan, Antonella Pinna. Pour la bonne tenue de l'événement, tout le monde a prêté main forte, à commencer par tous les entraîneurs de la gymnastique rythmique et de nombreux parents bénévoles. Les autres sections de l'Élan ainsi que le club de gymnastique rythmique de Rungis ont apporté leur aide précieuse. Quant à la commune, elle avait

mis à disposition ses personnels. Christian Nourry, alors maire-adjoint délégué aux Sports, était présent. Histoire de parfaire cette journée, « toutes les gymnastes sont reparties avec des cadeaux offerts par le Conseil général et l'Élan », précise Antonella Pinna.

Les ensembles qualifiés pour les zones

Ce sont ainsi près de 460 gymnastes, de poussines à seniors, en ensembles, équipes ou individuelles, de division fédérale, division nationale et pré-critérium, qui ont concouru sur une seule journée. Avec plusieurs équipes venues de Paris, du Kremlin-Bicêtre, de Vitry ou de Créteil notamment, la compétition regroupait 21 clubs. Les spectateurs, nombreux, pouvaient donc admirer, et juger, les performances dansantes sur des rythmes musicaux variés où la grâce n'eut d'égal que la souplesse des athlètes. Au final, le jury a tranché : les gymnastes de l'Élan ont obtenu la 3^e place en F2 et la 4^e en F3. Les deux équipes se qualifient ainsi pour les championnats de zone Île-de-France (à Eaubonne les 12 et 13 avril). ●

Antoine Ginekis

Tennis

Le Tournoi Open a fait le plein

La quinzaine chevillaise a connu un grand succès avec une augmentation de 135 joueurs en comparaison avec l'an dernier.



I y avait 320 hommes, contre 230 l'an passé, et 90 femmes, contre 45 », se félicite Jean-Marie Virély, trésorier de la section. Le niveau du tournoi s'en est

ressenti avec « deux filles parmi les 30 meilleures françaises et plusieurs joueurs nationaux chez les hommes », précise Florian Remond, nouvel entraîneur. Si la date, décalée plus tôt en février, a aidé cette progression exceptionnelle, elle est également le fruit de l'investissement des organisateurs Georges Bell, Guillaume Aprahamian et Florian Remond. Ce dernier signe la meilleure performance du club, s'inclinant en 1/4 de finale. Plus que les résultats, c'est bien l'excellente tenue de la compétition que chacun souhaite retenir. « C'est devenu un gros tournoi, plaide Florian Remond, qui apporte de la notoriété au club. Plus de 300 joueurs ont ainsi pu visiter nos installations et la plupart ont été surpris de la qualité des courts. » ● Antoine Ginekis

Les gymnastes se montrent au Grand Prix du Val-de-Marne

Dimanche 9 mars dernier se déroulait le Grand Prix du Val-de-Marne au palais omnisports de Thiais. Une compétition qui réunissait l'élite des gymnastes du département. Parmi les meilleures de leur catégorie, les filles de la section gymnastique rythmique de l'Élan ont su élever leur niveau d'exigence. Les trois équipes présentées ont ainsi chacune terminé sur le podium ! Une très belle performance vu le niveau très relevé de la journée, et une formidable expérience. Les DC1 Senior terminent ainsi à la 2^e place, les DC1 Junior prennent, elles, la 3^e place. Enfin, les DFE se sont classées en deuxième position. Voilà qui



augure bien pour les compétitions régionales.

Les équipes juniors et seniors de DC1.

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 20 avril

Truong
61, rue de la Cosarde
L'Hay-les-Roses
01 46 64 56 62

Denimal
Centre commercial Belle Épine
Thiais
01 56 70 01 48

Lundi 21 avril

Henry
129, rue de Bicêtre
L'Hay-les-Roses
01 45 60 49 34

Dimanche 27 avril

Dechamps
Centre commercial La Croix du Sud
Chevilly-Larue
01 45 47 80 05

Jeu 1^{er} mai

Girardot
3, rue Petit Le Roy
Chevilly-Larue
01 46 86 64 49

Benchetrit
23, rue Robert Laporte
Thiais
01 48 53 84 00

Dimanche 4 mai

Desaldejeer
39, rue Émile Zola
Fresnes
01 43 50 87 42

Santé

Séance de vaccination gratuite

Êtes-vous à jour de vos vaccinations ? Toute la vie, en fonction de votre âge et de votre situation, il existe des vaccins pour vous protéger de maladies qui peuvent être graves. Une séance de vaccination gratuite et sans rendez-vous est organisée à Chevilly-Larue, au Service d'accueil médical initial (Sami).

Le mercredi 28 mai de 14h à 18h.

Sami : 1, rue de Verdun à Chevilly-Larue. Plus d'informations auprès du service Retraités-Santé-Handicap au 01 45 60 18 97

Mardi 13 mai 9h30 - 17h

Forum emploi de Thiais

Le forum emploi de Thiais, organisé par la Mission locale Bièvre Val-de-Marne, avec le soutien de la ville de Thiais, et en collaboration avec Pôle Emploi de Choisy-le-Roi, accueillera de nombreuses entreprises, porteuses d'un panel diversifié d'offres d'emploi. La formation et le conseil seront aussi largement présents. L'apprentissage et les jobs d'été auront également leur place et des ateliers vous permettront de réaliser un CV, une lettre de motivation et d'obtenir des informations utiles à tous les projets. Une équipe d'accueil permettra à chaque visiteur d'être orienté efficacement sur le forum.

• Centre de loisirs Lionel Terray, 39-41 avenue René Panhard 94320 Thiais

État civil

Du 1^{er} au 28 février 2014

Naissances

- Nousseïba Aharra
- Reham Allam
- Seyla Berthy
- Maëllann Braut
- Édouard Fischer
- Noah Lacom
- Léa Lalmas
- Bradney Mbuandi
- Fatima Ouahbi
- Lyès Ouahrani
- Raphaël Pesron
- Izia Selmani
- Mpaly Sissoko
- Seydou Traoré
- Léa Urbain Montcharmont

Mariages

- Sabrina Mebarkia et Lachemi Tizi Ougdal
- Hortense Mbetani Vaughan-Whitehead

Souamounou et Frédéric Paul Mabiala

Décès

- Camélia Martini
- Gabriel Chauvin
- Joseph Le Badézet
- Christian Hénault
- Louise Delahaye
- Augusta Tisserand
- Jeannine

Hommage à Jean Bocheux



Jean Bocheux était une personnalité marquante de la commune. Né à Chevilly-Larue, il y a toujours résidé, dans la maison familiale. Artisan serrurier-forgeron, à l'œuvre durant des décennies, son atelier de la rue Parmentier, dans le quartier Bretagne, était toujours ouvert à tous les curieux ; il y avait toujours du monde pour venir le voir travailler devant sa forge et son enclume.

C'était un homme humble devant la matière, appliqué à l'ouvrage qu'il voulait beau, très créatif et courageux. La commune avait d'ailleurs rendu hommage à son talent au début des années 80, en même temps qu'à d'autres artisans et plasticiens parmi lesquels le sculpteur Morice Lipsi. Toujours disponible pour qui faisait appel à lui, Jean Bocheux était prompt à rendre service, à aider et à faire plaisir. C'était un homme droit, juste, de bon conseil, ouvert au dialogue avec chacun. Lui qui inlassablement aimait à rassembler les gens, il se plaisait dans les longues discussions passionnantes sur la vie et les débats d'idées. Engagé très jeune dans un réseau de résistance gaulliste dans le secteur de Chevilly-Larue, avec son ami d'enfance Marcel Jolivet ils avaient frôlé la mort alors qu'ils rentraient d'une réunion des FFI, et tandis qu'ils étaient poursuivis par des soldats allemands, ne devant leur salut qu'à une fenêtre du monastère restée ouverte et qu'aux sœurs qui les ont cachés. Jean Bocheux aimait passionnément la vie, la musique (lui qui jouait de l'orgue et de l'harmonica) et cultivait l'art du bon vin. Dur au mal, il a affronté la maladie avec courage, soutenu par son épouse Yvonne et ses deux enfants Régine et Jean. Décédé le 18 novembre 2013 à l'âge de 88 ans, il avait fait don de son corps à la science. Une cérémonie d'hommage lui a été rendue le 7 décembre à l'église Sainte-Colombe ; celle-ci s'est déroulée en présence de ses proches, dont ses trois petites-filles, et d'une foule très nombreuse comptant parmi elle des personnalités et élus locaux. La rédaction regrette de n'avoir pas eu l'occasion d'honorer sa mémoire plus tôt et prie sa famille, à qui elle adresse toutes ses condoléances, de bien vouloir l'en excuser.

UNE URGENCE MÉDICALE ?

le service
d'accueil
médical initial

vous accueille

du lundi au vendredi de 20h à minuit,
le samedi de 16h à minuit,
le dimanche et jours fériés
de 8h à minuit.

15

COMPOSEZ LE

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Médecins de garde

Contactez le **15** qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

▶ **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

▶ **mardi de 13h30 à 18h30**

▶ **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

▶ **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil/ Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

La mairie sera fermée le samedi 19 avril

COLLECTE 2014 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 7 mai

Secteur 2 : 16 avril / 21 mai

Secteur 3 : 23 avril / 28 mai

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2014

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :

Les mercredis 16 et 30 avril ; 14 mai

Secteur 2 & 3B :

Les mercredis 23 avril ; 7 et 21 mai

▶ **Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.**

Le calendrier complet de l'année 2014 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique Environnement.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) remplaçant(e) de la directrice de la crèche Gaston Variot (remplacement congé maternité) ;
- ▶ Un(e) directeur(trice) de la crèche familiale ;
- ▶ Un(e) éducateur(trice) de jeunes enfants ;
- ▶ Des auxiliaires de puéricultures ;
- ▶ Un(e) instructeur(trice) droit des sols pour le service Urbanisme
- ▶ Un(e) adjoint(e) d'animation pour le service de la Jeunesse
- ▶ Un(e) directeur(trice) de la médiathèque ;
- ▶ Un(e) responsable multimédia pour la médiathèque ;
- ▶ Un(e) magasinier pour les services techniques.
- ▶ Des adjoints d'animation pour les Planches.

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Madame la Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex. Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :

www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.

Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

INFOS/CONSEILS ÉNERGIE

AU RELAIS-MAIRIE CENTRE
13, RUE ÉDITH PIAF

DES RENDEZ-VOUS GRATUITS

en appelant le **01 56 34 70 54** ou **55**



PROCHAINE DATE :

SAMEDI 26 AVRIL 2014 DE 9H À 12H30

La Chambre de commerce du Val-de-Marne propose des formations

La Chambre de commerce et de l'industrie du Val-de-Marne propose plusieurs formations. L'une se déroulera en 7h30 le 23 mai et le 13 juin et s'adresse à toute personne, créateur, indépendant, auto-entrepreneur, commerçant, consultant ou dirigeant de TPE/PME qui souhaite créer son site web pour conquérir de nouveaux clients. La seconde se déroulera sur 3 jours du 5 au 7 mai et du 18 au 20 juin et s'adresse à toute personne qui souhaite ouvrir un restaurant, professionnel du secteur, créateur ou repreneur.

- Inscription pour la formation « Créez votre site web en une journée » : contactez Catherine Barneix au 01 49 56 56 50
- Inscription pour la formation « Réussir l'ouverture ou la reprise d'un restaurant » : contactez Corinne Pigeon au 01 49 56 57 52 ou Nathalie Colas au 01 49 56 57 94 CCI Val-de-Marne, 8, place Salvador Allende à Créteil

La ligue contre le cancer propose des ateliers

Le Comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer et le Réseau de santé en cancérologie, de gérontologie et de soins palliatifs du Val-de-Marne (Onco 94 Ouest) proposent différents ateliers gratuits à l'intention des personnes en cours de traitement. Ceux-ci portent sur l'activité physique douce ou le bien-être. Il est également possible de participer à un groupe de parole animé par un psychologue clinicien.

- Renseignements et rendez-vous au 01 48 99 48 97 auprès de Sophie. Onco 94 Ouest dans le centre hospitalier de pneumologie (CHSP) 24, rue Albert Thuret à Chevilly-Larue

Permanences impôts

- ▶ Sur rendez-vous le mardi 29 avril de 14h à 16h30 en mairie de chevilly-Larue (88, avenue du général De Gaulle - 01 45 60 18 53).
 - ▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts.
- (4, rue Dispan à L'Haj-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

- ▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :

- ▶ Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.

Permanences du correspondant du parquet

- ▶ Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
- ▶ Sur RV les 1^{er} et 5^e mercredis de 9h à 12h30
- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

- ▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et de pré-inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

- ▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.
- ▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS Association des Résidents Sorbiers-Saussaie

- ▶ Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

- ▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.
- ▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.
- ▶ Contact et renseignements : cnlsorb-saus94550@orange.fr
- ▶ <http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>